

Vol 2, No. 2

L'APÔTRE

Québec, Octobre 1920

# L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE - Octobre 1920

### TEXTE

Page		
41 — Les yeux qui s'ouvrent . . . . .		J.-ALBERT FOISY
43 — Roch et Rose. . . . .		GEORGES BEAUME ( <i>La Maison</i> )
47 — Memento de la tempérance. . . . .		( <i>La Tempérance</i> )
49 — L'Acadie qui renaît. . . . .		ADJUTOR RIVARD ( <i>Semaine reli-</i> <i>gieuse de Québec.</i> )
50 — La légende du pont de Québec. . . . .		LE VIEUX MENESTREL
51 — La superstition du nombre 13. . . . .		( <i>La Revue des objections</i> )
53 — Les origines du camouflage et du bleu horizon. . . . .		
54 — La grande guerre et ses grandes figures : le gén. Mangin. . . . .		le R. PERE ALEXIS, cap.
59 — Les œufs d'autruche. . . . .		
60 — Ephémérides canadiennes : septembre 1920. . . . .		
64 — Chacun son métier. . . . .		
65 — Les maladies de l'enfance : la scarlatine. . . . .		Dr FERRAND
66 — De l'hygiène des vêtements. . . . .		MONA LISA
68 — Le rôle social de l'Etat. . . . .		LOUIS-AD. PAQUET, ptre ( <i>La vie</i> <i>Nouvelle</i> )
72 — Les conserves de haricots verts . . . . .		
73 — Le cinéma à Rome. . . . .		
74 — Pour s'amuser. . . . .		
75 — Boîte aux Lettres. . . . .		Paule d'AIRVAULT
76 — La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans. . . . .		
76 — Le retraitant et la mouche. . . . .		Un retraitant de Manrèse.
78 — Le chien de Remouillé. . . . .		EMILE FOURGEAUD
79 — Trois types. . . . .		
80 — A dire : La chanson des pommiers ( <i>poésie</i> ). . . . .		GEORGES LAFENESTRE

### ILLUSTRATIONS

48 — Le petit indiscret. . . . .	Tableau de Mme HENRIETTE BROWNE
51 — Le pont de Québec . . . . .	
53 — M. Georges Leygues, le nouveau premier ministre de France. . . . .	
54 — Le général Mangin. . . . .	
59 — L'évêché de Québec, en 1759, après le siège. . . . .	
60 — L'hon. W. Rowell. . . . .	
60 — L'hon. L.-A. Taschereau. . . . .	
60 — L'hon. A. Meigneh. . . . .	
61 — L'hon. S.-N. Parent. . . . .	
61 — M. le Dr Arthur Rousseau. . . . .	
62 — L'hon. Sir R. Borden. . . . .	
62 — L'hon. C.-J. Doherty. . . . .	
63 — L'Hotel National à Genève, Suisse. . . . .	
64 — L'hon juge L.-P. Pelletier. . . . .	
64 — L'hon. J.-M.-M. Baxter . . . . .	
71 — La nouvelle église et le collège de Ste-Anne de la Pocatière. . . . .	

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ l'Apôtre ” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

### AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

“ L'APOTRE ” est imprimé par l'Action Sociale Ltée, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada

# L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, OCTOBRE 1920

No. 2

## Les yeux qui s'ouvrent

**I**l y a quelques jours, un journal anglo-protestant de Toronto, un des plus acharnés contre la religion catholique en général et contre la province de Québec en particulier, publiait, sur la question ouvrière, un article se terminant par les lignes suivantes qui dénotent chez leur auteur une inquiétude profonde :

“ L'agitateur industriel, chez les Canadiens français, est tenu en échec par l'Eglise catholique. Le curé de la paroisse ne lui permet pas de s'interposer entre lui et ses paroissiens dans une question aussi importante pour la famille que l'oisiveté et tous les maux qu'elle engendre. Les ouvriers de Québec en général respectent leur clergé et ont confiance en lui ; les patrons, de leur côté, ont toutes les raisons de croire au désintéressement des prêtres, qui ne désirent qu'une chose, c'est que leurs ouailles soient contentes de leur sort. Ils n'ont rien à gagner par l'agitation industrielle même si elle semble victorieuse pour le moment en faisant augmenter les salaires. Les prêtres sont des arbitres justes et éclairés et ils règlent, chaque année, des centaines de conflits divers, qui, en d'autres provinces, deviendraient des grèves générales. C'est peut-être la mission de la province de Québec, de montrer au reste du Canada, la route à suivre pour la solution du problème entre le capital et le travail.”

Pour qu'un journal aussi intégralement protestant et antifrançais que le “ Mail and Empire”, de Toronto, exprime de telles idées, il faut que la situation soit grave au pays ; il faut que l'attitude de la Province de Québec soit bien éloquente.

Ces lignes nous remettent en mémoire un article que Louis Veillot, le grand journaliste catho-

lique, écrivait, le 26 octobre 1871, pour protester contre la persécution que projetait la république de Suisse contre le catholicisme :

“ Genève, qui calcule toujours, même lorsqu'elle cesse de penser et de raisonner, a bien compris que si ses populations catholiques, lorsqu'elles sont pauvres, viennent à tomber dans l'impiété commune, elle se trouvera enrichie d'autant de révolutionnaires que l'abandon de la foi religieuse y créera d'apostats. . . . .

“ Le sanctuaire catholique ne garde pas seulement l'hostie de quoi les communeux se soucieraient moins s'il se peut que les Voltairiens eux-mêmes ; il garde aussi la clef du coffre-fort de Voltaire, bourgeois fort aisé. C'est cette clef qui intéresse les communeux ; c'est pour la trouver qu'ils veulent forcer le sanctuaire. S'ils parviennent à forcer le sanctuaire, ils trouveront la clef et s'en serviront ; rien ne les empêchera de s'en servir. Et ceux qui ne mangeront plus l'Eucharistie mangeront le bourgeois. Que voulez-vous ? Ils auront faim ; leur faim sera irritée et inassouvisable.”

\* \* \*

Il aura bientôt cinquante ans que ces paroles ont été écrites.

Elles cherchaient à empêcher des spoliations sacrilèges ; elles proclamaient la haute valeur sociale de l'enseignement catholique dans un pays où, malgré les sentiments religieux de la majorité, on savait par tous les moyens l'influence de l'Eglise.

La voix de Veillot n'a pas été écoutée et l'œuvre impie de déchristianisation s'est poursuivie avec rage.

Un demi siècle a passé depuis.

Les persécutions religieuses sont devenues la mode et elles ont produit l'effet prédit par Louis Veillot.

Ce ne sont plus les libertés de l'Eglise de Suisse ou de France qui sont en jeu, aujourd'hui ; le monde se soucierait fort peu de cela ; ce n'est pas l'existence même de l'Eglise catholique universelle qui est menacée, de cela on s'inquiéterait encore moins, car on commence à se rendre compte de la vitalité surnaturelle de l'Eglise de Rome. C'est toute la civilisation chrétienne qui chancelle ; c'est le coffre-fort du bourgeois protestant, démocrate et anticatholique, proche parent du bourgeois Voltairien dont parlait Veuillot, qui est en danger. C'est cela qui inquiète tous ces braves qui n'avaient pas trop de sarcasmes et de mépris pour le Pape et les papistes, quand le ciel était serein et que nul orage ne dérangeait leur digestion ou leurs plaisirs.

Aujourd'hui, ce n'est plus le gouvernement d'une petite république ou celui d'une grande qui tracasse l'Eglise, ce sont tous les gouvernements qui sont attaqués par la révolution ; et la révolution est singulièrement répugnante à ceux qui ont un coffre-fort et des écus.

La semence d'injustice a produit son effet. Les foules ont cessé d'écouter la voix qui leur parlait du Ciel et se sont penchées vers les biens de la terre ; elles ont détourné leurs regards du Christ en croix, et ont vu les riches, les heureux de la terre, les jouisseurs, les grands. On leur disait, depuis si longtemps, que la doctrine de l'Eglise n'était que niaiserie et superstition, que le Ciel et l'Enfer étaient des inventions des curés pour avoir des sous, que le respect de l'autorité n'était qu'esclavage et asservissement, que la vie était donnée à l'homme pour jouir et non pour souffrir et prier, on leur disait tout cela, dans les parlements, dans les journaux, dans les livres, dans les assemblées ouvrières, partout ; elles ont fini par le croire.

Et les foules ont toujours une foi agissante. Elles ont décidé de supprimer la pauvreté et la souffrance ; pour cela elles prendront l'argent de ceux qui en ont ; elles ont décidé de commander ou lieu d'obéir ; pour cela elles renverseront les gouvernements et prendront leur place.

Pour en arriver là, il faut la révolution, il faut verser du sang, il faut accumuler les ruines ; les foules sortent d'une grande guerre, elles sont habituées au sang, aux ruines, aux misères. Ce n'est pas un obstacle pour elles.

La Russie a commencé ; l'Italie vient d'en avoir un avant-goût ; l'Angleterre sent l'agitation révolutionnaire dans son sein et elle tremble ; le Mexique applaudit la Russie et se prépare à l'imiter ; la France se débat contre une propagande

furieuse, et le reste du monde frémit de crainte et d'horreur.

\* \* \*

On commence à s'apercevoir que le pauvre, " s'il ne mange pas l'Eucharistie, mange le bourgeois " et que son appétit est dévorant.

C'est pour cela que l'on se tourne vers l'Eglise catholique, seule puissance morale capable de faire comprendre au monde le vide et le mal de cette agitation.

On voit, aujourd'hui que l'Eglise avait raison de prêcher la loi de justice et de charité, quand le ciel était serein. On comprend toute la vertu de cet enseignement aux jours d'orage.

Les moqueries, les sarcasmes, les calomnies se sont figées sur les lèvres blêmes des jouisseurs effrayés. On regrette d'avoir déchaîné les passions du peuple, de l'avoir privé des consolations surnaturelles qui lui faisaient supporter les malheurs de la vie.

On a rompu la digue en chantant et l'on pleure en voyant monter le flot. On a lié les mains de l'Eglise, on l'a flagellée, on l'a insultée en disant que ses mains cachaient la lumière, entravaient la liberté, humiliaient l'humanité.

Aujourd'hui on comprend la faute énorme qu'on a commise. Judas rendant les trente deniers disait : j'ai livré le sang du juste. Les bourreaux devant les soubresauts du monde à la mort du Christ s'écrièrent : Vraiment cet homme était Dieu. C'est le tour des persécuteurs de l'Eglise de dire aujourd'hui : Vraiment elle possède la vérité.

Car c'est la vérité, et la vérité seule qui peut tenir le monde debout. Le protestantisme, le schisme, l'athéisme, la libre-pensée, partout où ils ont fleuri n'ont donné que des fruits de mort et de révolution. Parce que les gouvernements se sont plu à choyer ces erreurs et à combattre l'Eglise catholique, dépositaire de la vérité, ils chancelent et croulent sous les coups des passions et des mensonges qu'ils ont répandus.

Sur ce continent américain, la province de Québec est le seul point où le catholicisme ait gardé son influence et le " Mail and Empire " dit : " C'est peut être la mission de la province de Québec, de marquer au reste du Canada, la route à suivre pour la solution du problème entre le capital et le travail. "

Les yeux commencent à s'ouvrir. S'ouvriront-ils assez grands et assez tôt pour conjurer l'o-

rage? Espérons-le. Il n'y a pas d'autre moyen de salut.

J.-ALBERT FOISY.

## Roch et Rose

**R**OSE, ses parents étant morts dans la plaine, grandissait seule auprès de son grand-père Cabrol, sur le mont rocailleux de la Séranne, dans les Cévennes. Elle ne connaissait même pas le village de Brissac, où le pâtre descendait une fois par semaine pour vendre quelques bêtes. Celui-ci, farouche, déclarait à ses quatre-vingt-quinze ans que, pour durer sur la terre, il ne faut s'embarrasser ni de fatigues ni de peines. Sa haute taille ne pliait pas encore ; son visage long, à barbiche de bouc, reluisait de santé.

Rose dans la solitude des montagnes, n'avait appris que les paroles nécessaires à la conduite de son troupeau. Un jour, elle grimpait avec ses bêtes hors des sentiers d'habitude, lorsque lui apparut une toiture de tuiles surmontée d'un clocheton que vêtait la mousse. C'était un de ces ermitages délaissés qu'on rencontre de loin en loin dans les Cévennes.

Elle examina ses murs troués comme l'habit d'un pauvre ; puis, ayant poussé la porte, tandis que ses moutons se couchaient sur le gravier de la terrasse, elle entra. Sur le plâtre écaillé d'une muraille était accroché un tableau, où elle reconnut, à l'ombre des chênes de la Séranne, des moutons énormes qu'un pâtre conduisait. Au fond de la mesure, sur un autel formé de roc gris ou noir, s'élevait une croix fruste, auprès de laquelle se tenait un agneau menu taillé dans quelques racines. Rose sourit devant cette œuvre d'art ingénue, que les doigts d'un berger de sa race avait découpée patiemment avec tendresse. Et longtemps, émue d'une étrange curiosité qui troublait de plus en plus son âme fraîche et profonde, elle contempla la croix. Elle murmura, en son ignorance de petite pastourelle toujours isolée du monde des vivants :

— Que signifie donc l'union de ces branches au geste fraternel ? On dirait des grands bras qui s'ouvrent pour m'embrasser . . .

Elle allait toucher la croix lorsque, prise de crainte tout à coup, elle demeura immobile,

confuse. Au contraire, elle osa toucher l'agneau et même l'effleurer de ses lèvres. Ensuite, elle sortit sur la pointe des pieds, pour ne pas faire de bruit. Le silence de ces murs, qui avaient à travers les siècles entendu tant de prières, l'impressionnait. Le soir était solennel, parmi les bois et les rochers. Devant la porte de sa hutte, l'ancêtre Cabrol contemplait cette fin d'un jour radieux. La houppelande sur l'épaule, il levait le front, sans penser, peut-être. Au bruit du troupeau, il se détourna. Rose accourait, agile, empressée d'annoncer à l'aïeul sa découverte.

— Dis-moi, lui demanda-t-elle, quelle est cette grange là-bas, dans les rochers ?

— Curieuse ! Que vas-tu chercher si loin ? . . .

— Je m'ennuie des fois . . .

— Allons, allons ! . . . Pour que tu ne sois plus tourmentée, je t'expliquerai cela tout à l'heure.

Ils remisèrent les bêtes dans l'étable. Bientôt pendant qu'ils mangeaient, l'ancêtre parla :

— Ne t'inquiète pas, ma fille, de cette grange. Elle est pour les gens de Brissac. Tous les cinq ou six ans il y a des cultivateurs de la plaine de Ganges qui montent dans nos parages pour voir le ciel de plus près et l'implorer.

— Pourquoi l'implorer ?

— Ils le connaissent moins que nous.

Jamais Cabrol, qui semblait avoir en haine et en mépris les êtres et les choses du monde, n'avait révélé à l'enfant de quinze ans les vérités de la religion qu'on enseigne aux plus petits. Elle n'avait appris le nom de Dieu que parce qu'il le proférait quelquefois en ses moments de souci. Ce soir, elle se mit à réfléchir devant ces choses du ciel, qui lui donnaient le désir de savoir davantage. En passant une main sur son front, elle regarda par la porte l'espace immobile, la clarté blanche qui fuyait la montagne. Le vieux pâtre se taisait. Il aimait jalousement sa petite-fille ; il redoutait toujours que l'idée de la mort, une inquiétude du monde et de l'au-delà ne troublât son âme.

— Là-bas, dans la vallée, dit-elle d'une voix tremblante, la vie doit être plus douce si l'on ne vit pas seuls.

A ces mots le pâtre frémit d'une colère :

— Tais-toi ! . . . Tais-toi ! . . . . .

Rose courba la tête aussi honteusement que si elle eut blasphémé. Il lui était donc défendu

et pour quelle raison de penser aux créatures humaines, ses semblables ?

\* \* \*

Quelques jours après Pâques, une famille de Brissac monta sur la Séranne. Là-haut, sur le sommet, se dressait une croix de pierre qui jamais n'avait attiré l'attention de Rose, parce que, ayant perdu ses bras, elle semblait sans signification. Aujourd'hui, les paysans qui se rendaient à la croix de Gergues riaient, s'amusaient de rouler sur les cailloux. Rose sans être vue, les observait patiemment avec un plaisir mêlé de crainte. Ils lui paraissaient fatigués par l'ascension de sa montagne, l'un d'eux surtout, un homme à face rasée, qui était vêtu d'une robe noire, le prêtre. Elle appréhenda pour eux une chute dans les cailloux, d'autant plus qu'ils portaient un enfant dans une de leurs corbeilles.

Auprès de la croix de Gergues, ces paysans s'installèrent à même le sol pour manger du pain et un gigot qu'ils avaient, la veille, rôti à la broche. Ils se félicitaient de boire l'eau de la cime qu'alimente la neige, en hiver, lorsque le chef de famille trouva la citerne tarie. A cause de l'enfant qu'on devait pour ainsi dire baptiser une seconde fois, en le baignant de cette eau merveilleuse, chacun se désola. Soudain, le prêtre, un brave fils de chevriers qui, naturellement parlait le patois du pays, découvrit Rose dans le voisinage. Il comprit que ce devait être la filleule du pâtre Cabrol, et il l'appela.

— Dis-moi, lui demanda le prêtre, il y a de l'eau sur ta Séranne ? Veux-tu nous en procurer dans une cruche ?

— Mais oui, Monsieur

Les bras ballants, Rose hochait la tête : elle observait avec émotion ces gens assis autour d'une nappe blanche, l'enfant joufflu qui reposait dans une corbeille, surtout le prêtre, dont la robe noire l'intimidait un peu. Elle était si plaisante en sa robe de bure, où se devinait un corps choyé par l'air des montagnes, qu'elle inspirait de la joie et de la pureté. Elle voulut, par gentillesse, baiser une main de l'enfant, et l'enfant s'étant remué sous sa caresse, ouvrit les yeux, fit un signe vers le soleil qui lui semblait nouveau.

Rose partit d'un pas alerte. Bientôt elle revint avec la cruche pleine.

— Petite, lui dit le prêtre, tu vas rester avec nous, ton troupeau ne risque rien, on le voit d'ici.

— Oh ! je ne peux pas rester ; grand-père me gronderait.

— Grâce à moi, ton aïeul ne te grondera pas, tu sais bien qui je suis ? Ton aïeul t'instruit, je pense, sur les vérités de la religion ?

Rose, aussi franche que l'eau qui gazouille sur la pente des côteaux, répondit :

— Grand-père ne me parle jamais de ces choses.

— Est-ce possible !... Le jour du prochain marché, je l'interrogerai là-dessus.

— Oui, Monsieur.

Rose mangea de bon appétit un morceau de cette viande à laquelle jamais elle n'avait goûté, et puis elle mangea le pain blanc, elle but du vin chaud de la plaine. Ensuite, elle raconta sa vie auprès de l'ancêtre, sa vie de fée sauvage dans la Séranne, où jamais elle n'avait entendu les noms des saints et du Maître du ciel et de la terre. Avec l'eau du ruisseau, on baigna l'enfant aux mains et aux lèvres, l'enfant, qui depuis sa naissance languissait de consommation, ouvrit une seconde fois les yeux dans les bras de Rose. Le prêtre disait tout bas des prières.

— Nous te remercions, dit le prêtre à Rose. Je veux que dimanche tu viennes à l'église. Je parlerai à ton aïeul.

— Je veux bien, moi.

Rose ne comprenait rien, sinon qu'on l'aimait et qu'elle se plaisait avec les paysans de la plaine de Brissac, qui étaient venus sur la montagne demander, en faveur de leur enfant malade, les bonnes grâces de l'eau si pure, bénie par le voisinage de la croix de Gergues.

\* \* \*

Chaque dimanche, Rose descendait à l'église de Brissac. Après les offices elle assistait aux leçons de catéchisme que fréquemment le prêtre, dans les campagnes, enseigne à des garçons âgés, qui par leur étourderie se sont attardés dans leurs études. L'ancêtre était fier des amitiés que Rose provoquait à Brissac. Ne lui avait-il pas acheté une robe bleue, des souliers, une résille blanche, qui protégeait ses cheveux couleur de miel ? Au catéchisme, elle avait pour voisin le fils d'un fermier aisé, Roch le brun, qui, parfois, dès la sortie lui racontait ses vagabondages dans la vallée. Bien qu'adolescents tous deux,

ils restaient ingénus d'esprit et d'âge. Elle lui contait aussi sa vie libre, hors des lois du monde, où jamais elle n'avait entendu parler de l'argent. Ils donnaient, pour la sagesse, l'exemple aux autres élèves. Auprès de Rose, le vagabond de naguère éprouvait un apaisement en sa nature ardente. Il tâchait de ressembler à la fée de la Séranne, dont chacun louait la modestie.

Le vieux Cabrol ne tarda point à soupçonner que l'esprit de sa petite-fille lui échappait. Un soir, en remontant de l'église, il la questionna :

— Dis-moi, tu es bien d'accord avec ton camarade ? . . . Qu'est-ce qu'il te raconte ? . . .

— Ma foi, je ne me rappelle plus.

— On s'imagine toujours que je vais mourir. On voudrait après que tu auras fait ta première Communion, te séparer de notre Séranne.

— Après tout, quel malheur y aurait-il ? Ne faudra-t-il pas qu'un jour je quitte la montagne pour aller dans la plaine, vivre la vie de tout le monde, sous le regard du Bon Dieu ?

— Oh ! . . . oh ! . . . Rose, sache, bien que je ne te donnerai jamais à qui que ce soit. Tu es à moi, mon seul trésor sur la terre.

Le vent soufflait avec rage. Cabrol s'arrêtait souvent pour reprendre haleine. L'ascension de la Séranne lui était pénible, ce soir.

Pendant les mois d'hiver, Rose ne descendit plus au village à cause de la neige qui comblait les chemins. Mais, aux jours de printemps, ce fut une fête pour les paysans cossus dont l'enfant avait commencé de guérir à l'ombre de la croix de Gergues ; ce fut une fête pour Roch de revoir la petite fille de Cabrol.

Les deux élèves reprirent ensemble les leçons du catéchisme. Et un dimanche que le peuple entier de Brissac emplissait l'église, dans la clarté des cierges et des lustres, on les vit sur les pas l'un de l'autre, s'approcher de la sainte Table. Cabrol, enveloppé de sa houppe, s'était blotti, seul à l'écart, contre un pilier. Les yeux fixes, il contemplait sa pastoure qui, dans les plis de son voile et de sa robe blanche, resplendissait comme une étoile. A la sortie de la Messe, des gens, sur la place, le complimentèrent.

— Ah ! ce vieux Cabrol ! il a tout de même la plus jolie fille de la Séranne. Mais il ne mourra jamais, lui !

— Je pense bien que non ! ricana-t-il.

Ayant redressé sa haute taille, il amena jalousement sa pastoure. Elle eut grande douleur

d'abandonner sitôt la terre humaine de la plaine, le village tout parfumé encore du parfum des fleurs et de l'odeur de l'encens.

\* \* \*

Désormais, chaque dimanche, Cabrol et Rose descendirent à l'église de Brissac. Le vieux pâtre tenait auprès de lui, avec une vigilance farouche, sa petite-fille. Celle-ci n'apercevait que de loin Roch le brun, ainsi que ses compagnes du catéchisme. Tous les paysans comprenaient qu'elle souffrait de la jalousie étrange de l'aïeul. Pourtant, elle avait raison de se soumettre à ses fantaisies : il n'empêcherait pas toujours le destin.

Le poids de l'âge, malgré sa vigueur de montagnard, pesait d'ailleurs sur lui. La nuit, il ne dormait plus ses sommeils solides, sans rêve. Le jour, assis devant sa hutte, son chien à ses pieds, il contemplait la Séranne.

Un après-midi qu'il sommeillait à l'ombre de sa hutte, il fut brusquement réveillé par des voix humaines ; il eut peur. Roch et son père étaient là, devant lui, vêtus de leurs habits de dimanche. Ils étaient venus, glorieux de leurs richesses de fermiers, demander au vieux pâtre le consentement de célébrer les fiançailles de Roch et de Rose. Mais l'ancêtre se mit à rire, ainsi qu'un fou. Puis il leva son bâton, criant avec colère :

— Je me moque de vos richesses. Je suis ici plus riche que vous.

— Vous êtes seuls, répondit le père de Roch. C'est un péché d'orgueil que de s'isoler ainsi, de renoncer aux devoirs et aux joies du monde.

— Rose est à moi. Je la garde.

— Mais quand vous mourrez . . .

— Quand je mourrai . . . Eh bien ! . . .

Cabrol s'interrompit, avec un sentiment de frayeur qu'il n'avait pas encore connu. Et soupirant de chagrin, il ajouta :

— Quand je mourrai, Rose aura la montagne comme moi . . .

— Voyons, ce n'est pas charitable pour votre enfant. Que deviendrait-elle seule, dans cette immense solitude ?

— Elle n'est pas sotte. Elle s'arrangera bien. J'ai vécu, moi, depuis ma naissance, dans cette montagne.

— Vous aviez vos parents ; vous y aviez élevé une famille. Mais Rose, une enfant ! . . .

— Eh bien ! quoi ? Qu'attendez-vous de moi ?

— Nous sommes honnêtes, on le sait. Nous vous offrons, tout près de notre ferme, à Brissac une maison qui est pourvue de toutes les ressources d'un ménage. Vous y vivriez tranquillement, en nous aidant au travail. Et quand l'heure serait venue, nous marierions nos deux enfants !...

— Heu !... Heu !... Non je ne veux pas !...

Cabrol s'enfermant dans son égoïsme obstiné de vieillard, chassa presque les deux hommes qui étaient venus si doucement lui apporter le secours de leur tendresse.

Le soir, quand Rose rentra, Cabrol s'en fut, non sans impatience, la rejoindre à l'étable. Là dans la pénombre où les moutons se couchaient en bêlant de lassitude, il l'interpella :

— Dis-moi, on t'avait donc fiancée là bas avec Roch le brun, sans mon autorisation ?

— Moi, fiancée, si jeune !... C'est ma première nouvelle !

— Maintenant que tu as fréquenté les gens de là-bas, tu vas me cacher tes pensées ?

— Non je ne sais pas mentir.

— Allons, ne te trouble pas. Vois-tu, nous vivions ici en paix, et maintenant on vient du village nous tracasser. Est-ce que tu l'aimes, toi, la vallée de Brissac ?

— Oui ; pourquoi pas ?

— Tu n'aimes plus la Séranne ?... Peut-être voudrais-tu me laisser seul !

— Oh !

— Il te tarde que je meure pour aller te fiancer là-bas ?... Si tu m'abandonnais je mourrais. Tu ne le veux pas, je suppose ?

— Non, grand-père.

Elle lui sauta au cou avec effusion. Il l'étreignit contre son cœur longuement, chère enfant qu'il ne verrait bientôt plus sous le soleil. Car cette fois l'idée de la mort le frappa au plus vif de son être, comme un coup de cognée entame le bois d'un chêne jusqu'à la sève. Désormais, il ne songea plus qu'à la mort inévitable. C'est parce qu'il avait dans sa jeunesse connu les hommes ingrats et perfides, chargés de vices et de péchés, qu'il exécrait leur compagnie. Au près d'eux, il n'avait respiré trop souvent qu'une atmosphère de mensonge et de rapacité, de jouissances bestiales. Un jour, et sans soupçonner que lui-même commettait le péché d'orgueil, il s'était farouchement retiré au haut de sa montagne, reniant tout de ses croyances religieuses, se flattant de suffire par la simplicité de

sa vie aux obligations de sa conscience. Sa montagne lui était devenue plus précieuse à mesure qu'il y avait perdu ses enfants. Et Rose, qu'il avait voulu préserver des souillures de la terre, était devenu son soutien.

Pourtant, après sa mort, que deviendrait-elle, seule au milieu du désert des hautes Cévennes ? Cette idée n'avait encore jamais intéressé son esprit. Alors, ému de surprise, il regarda au fond de son âme se réveiller, avec l'indécision charmante d'une aube le sentiment, qu'il croyait aboli, de la nécessité impérieuse de vivre, sous la loi de Dieu, la même vie que ses semblables, et de partager leurs misères et leurs joies. Hélas ! il était trop chargé d'ans pour se racheter de ses fautes, peut-être la mort était là, près de lui. Subitement, il en respira le souffle glacé, un soir que, plus las que de coutume, il contemplait sur les ondes de la montagne la nappe pourpre des derniers feux du soleil. Il comprit que par son orgueil il avait privé son enfant des félicités les plus réelles, les grâces que le ciel accorde aux êtres d'ici-bas, les vertus de la foi et de l'espérance, l'humble amour de Dieu. Assis devant sa porte, sur une pierre, il gémissait de douleur si fort, qu'il n'entendit pas Rose s'avancer avec son troupeau. Rose le toucha timidement à l'épaule, et lui dit :

— Grand-père, qu'as-tu ?

— Oh ! Tu es là ?

— Oui, toujours pour te servir.

— Non ne dis plus ça. Je suis un criminel !

— Pourquoi donc ?

— Parce que je t'ai privée de la société de tes semblables, parce que je ne t'ai jamais parlé de Dieu, des saints, qui sont les messagers de la charité et du courage. Quand je mourrai, que deviendras-tu ?

— Je n'y ai jamais pensé. Pourtant tu as raison.

— Eh bien ! tu viendras avec moi demain.

— Où ?

— Chez des gens qui te chérissent et qui, pour toi, me pardonneront mon égoïsme.

— Ne te déssole pas ainsi, ce que tu as fait, tu as cru le bien faire.

— Oui je me suis trompé. Je ne suis qu'un pauvre homme.

Le lendemain, de bonne heure avant que le grand-père Cabrol n'eut apprêté son costume des dimanches, Rose s'en fut à la chapelle des pèlerinages revoir l'agneau de bois, et sous la

croix ancienne offrir le vœu que les parents de Roch voulussent bien se montrer charitables.

Quand elle revint, son grand-père l'attendait.  
— Hâtons-nous, lui dit-il.

Ils mangèrent un morceau de pain trempé dans une assiette de lait, et laissant le troupeau à la garde du chien, ils descendirent à Brissac. Le village était gai dans les rumeurs du travail. Chez Roch, personne ne fut étonné de voir Rose, ni même son grand, qui venait d'une voix tremblante implorer son pardon.

— Je ne croyais à rien, ignorant que j'étais, dit Cabrol. Mais depuis que vous m'avez parlé là-haut, dans ma montagne sans écho, mon cœur s'est rafraîchi de tendresse, et il me semble que c'est la bonté divine qui vous a conduits vers moi pour me réconcilier avec les choses du monde, à l'heure où je vais mourir.

— Il y a sur terre plus de douceur que tu ne penses, répondit le père de Roch.

C'est vrai. Le diable n'est point le maître quoi qu'il bouleverse tant d'âmes... Ici, mon enfant sera heureuse... Allons, venez !...

Grand-père Cabrol tirait avec impatience le père de Roch par la manche. Ils le suivirent tous à l'église, où d'abord il voulait remercier la Providence. Ce fut le visage baigné de larmes qu'il se retira de l'autel ; mais dans la rue il releva le front pour saluer d'un sourire les gens du village qu'il semblait revoir après une longue absence. Les parents de Roch l'installèrent ainsi que Rose dans une de leurs chaumières, à l'extrémité de leur petit domaine. Ils s'en allèrent dans la montagne rassembler le troupeau de moutons, afin de le ramener dans la plaine. Et Dieu voulut que Cabrol vécut jusqu'au soir radieux des fiançailles des deux enfants.

*La Maison*

GEORGES BEAUME

#### A NOS ABONNES

Nous prions nos fidèles lecteurs dont l'abonnement est expiré en septembre dernier de nous envoyer au plus tôt le montant de leur réabonnement s'ils veulent recevoir notre magnifique prime : *Le Trésor des Ames pieuses*. Ce splendide volume, relié toile, tranche rouge, de plus de 800 pages, sera envoyé à tous ceux qui nous feront parvenir le montant complet de leur abonnement, soit \$3.00. Ceux qui ne veulent plus recevoir notre revue, nous rendraient un immense service et s'éviteraient des ennuis en nous avertissant, soit par simple carte postale en mettant leur nom et adresse au complet, soit en nous retournant l'*Apôtre*, mais en y laissant la bande d'adresse,

## Memento de la Tempérance

### LONGEVITE DES ABSTINENTS

“ Chacun sait que les Compagnies d'Assurance à Vie n'acceptent que les “ Bons Risques. ” Or, si nous assumons une moyenne de 100 pour cent de mortalité anticipée, nous trouvons que 74 pour cent représentent la mortalité réelle parmi ceux qui s'abstiennent de tout breuvage alcoolique et 132 pour cent représentent la mortalité parmi ceux que l'on appelle buveurs modérés. C'est dire que la mortalité parmi les buveurs modérés est de 32 pour cent plus grande que la mortalité réelle parmi ceux qui s'abstiennent tout à fait de liqueurs alcooliques.

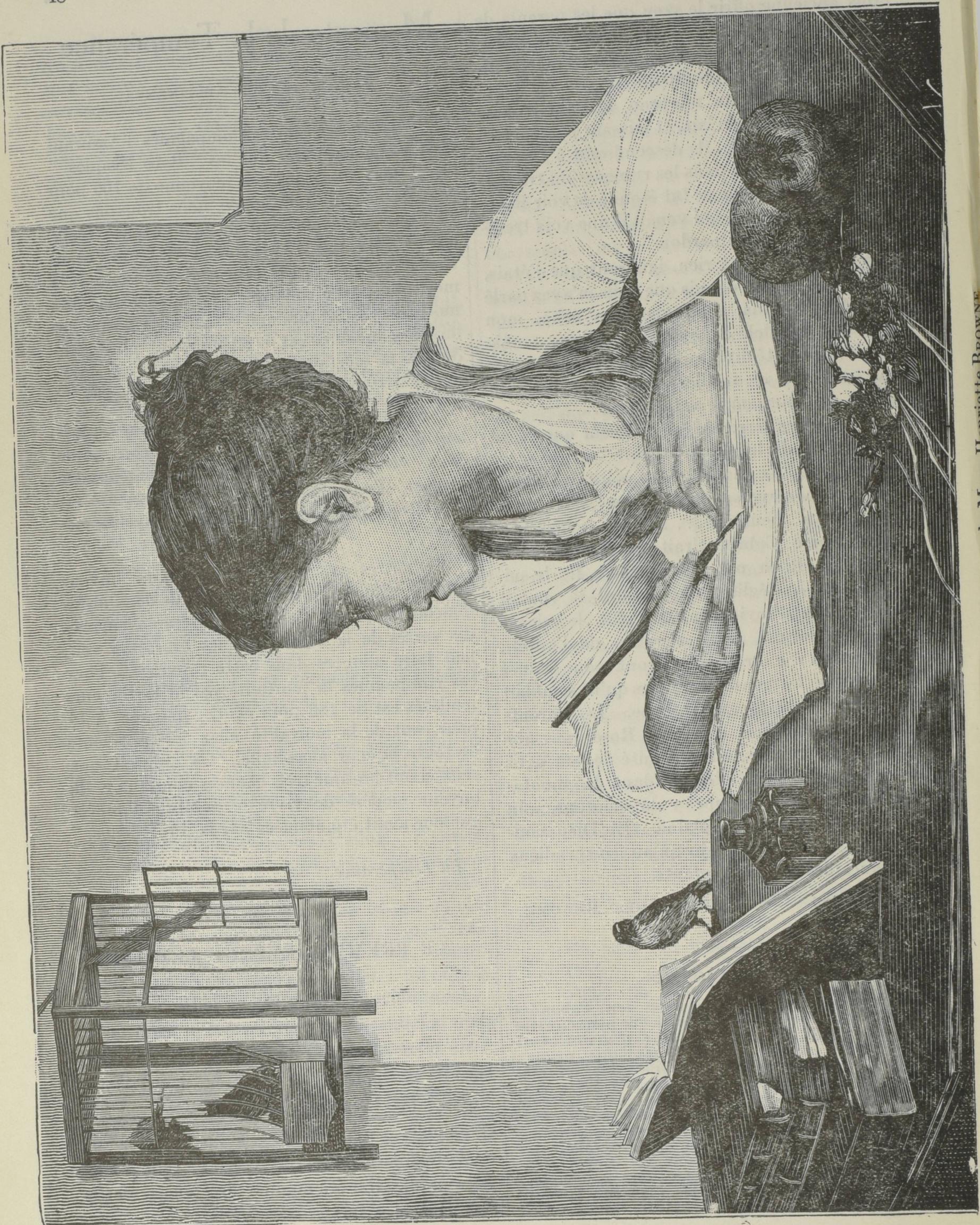
“ Maintenant, certaines compagnies appellent un buveur modéré celui qui se content de deux verres de whisky par vingt-quatre heures. Pour ces compagnies la mortalité est d'environ 118 pour cent parmi les buveurs modérés.

“ D'autres compagnies appellent un buveur modéré celui qui ne boit pas plus de deux onces d'alcool par jour. Ceci représenterait à peu près dix verres de la bière que les brasseurs veulent faire adopter dans cette province. Pour ces compagnies la mortalité parmi les buveurs modérés est de 186 pour cent, comparée à 74 pour cent de la mortalité chez les abstinentes de toute liqueur alcoolique. Ce qui fait que ceux-ci ont presque trois chances contre une du buveur modéré de vivre le nombre d'années qui leur avait été allouées par la Providence. ”

*La Tempérance.*

### LE PREMIER ÉVÊQUE LETTON

Le premier évêque letton en Lettonie (Latvia dans la langue du pays), Mgr A. Springowitschs, a été sacré le 22 août au centre de la vie religieuse de la République, au monastère d'Alone. Environ 600 Lettons catholiques assistaient à la cérémonie. Mgr Springowitschs, né en 1887, au Latagate, a fait ses études à l'Académie de Péetrograd. Il a été nommé directement par le Saint-Siège.



LE PETIT INDISCRET. — Tableau de Mme Henriette BROWNÉ

## L'Acadie qui renaît



Si l'on pouvait assister à la naissance d'une race, ou plus exactement si l'on savait apercevoir cet événement providentiel et suivre dans ses premiers développements la formation d'une âme populaire, ce serait un merveilleux spectacle et une grande leçon. Il y a cependant quelque chose qui est encore plus beau, qui paraît aussi étonnant, qui ne comporte pas un moindre enseignement, et qu'il est possible de voir et d'étudier : c'est le spectacle d'une race qui semblait anéantie et qui ressuscite, d'un peuple qui était mort et qui renaît, d'une âme nationale dispersée aux quatre vents et qui, recueillant ses notes éparses, se remet à vivre ; c'est ce "miracle acadien" qui s'accomplit sous nos yeux depuis quelque cinquante ans.

"La France ne meurt pas", répétait naguère un grand évêque dans la chaire de Notre-Dame de Québec. Dieu a-t-il voulu que vive aussi et ne meure jamais tout rejeton français ? Celui-ci, le groupe acadien, fut frappé à mort il y a plus d'un siècle et demi ; la population chassée de son territoire, les familles dispersées, les foyers éteints, il ne restait rien de la race acadienne sur le sol qu'elle avait peuplé, et ses débris erraient, épars, en terre étrangère. Et aujourd'hui, voyez : voici le peuple acadien renaître, se reformer, et vivre, avec ses croyances, ses traditions et sa langue ! La France ne meurt pas !"

Comment expliquer le ressurgissement de la race acadienne, son extraordinaire vitalité, son courage, sa persévérance, sa fidélité ? Ce peuple n'avait sans doute pas encore rempli sa mission ; qui sait ? peut-être était-il nécessaire, pour sa destinée, qu'il trempât dans la souffrance les vertus patientes héritées des ancêtres... La Providence, ainsi, l'a préparé, et, le moment venu, elle a réuni les fils des déportés ; petit à petit, elle les rétablit en corps de nation, elle ranime l'âme de la race qui semblait devoir s'éteindre, elle reconstitue les traits de sa physiologie morale. "Miracle !" a-t-on écrit. Oui, miracle ! en ce sens que cela dépasse les pauvres calculs de la politique des hommes, et que seul Dieu a pu le permettre, pour que se réa-

lisent dans ce petit peuple, ses impénétrables desseins.

Malgré le mystère qui enveloppe, à nos yeux aveugles, les vues de la Providence, il est bon d'examiner les instruments dont elle se sert. L'Acadie nous donne ici une belle leçon.

C'est à la bienfaisante action du prêtre que l'Acadie a dû de renaître et doit encore de revivre. Les Acadiens ont su répondre à l'appel qui leur a été fait, et c'est autour des clochers de leurs églises, sous l'égide de leur patronne, la Vierge, dirigés par leur clergé et chantant leur hymne national, l'*Ave maris stella*, qu'ils marchent vers l'avenir. Et, dès qu'il a été possible de donner un corps à leur esprit d'union, ils ont fondé cette admirable société de l'Assomption qui a déjà fait tant de bien chez eux et qui en fait tous les jours davantage.(1)

Les vertus singulières de ce peuple, la direction religieuse et nationale qu'il sollicite et qu'il suit, l'organisme qu'il s'est donné pour rendre son action plus féconde, tout nous assure qu'il ne dégènera pas et qu'il saura répondre à sa vocation.

Adjutor RIVARD

Néguac, le 15 août 1920,  
en la fête de l'Assomption.

(Semaine religieuse de Québec)

### UN PRETRE INVENTEUR

Le gouvernement de France vient d'accorder un crédit de dix mille francs à M. l'abbé Rousselet, professeur de physique au Collège de France, pour le développement de ses expériences d'acoustique. C'est un beau, bien qu'insuffisant témoignage, dirons-nous avec notre estimé confrère M. François Veillot, qui est ainsi rendu au génie du prêtre modeste dont la précieuse invention, permettant de localiser l'origine des sons, a rendu possible à l'état-major de l'armée française, le repérage et la destruction subéquente du gigantesque canon allemand, dit "la grosse Bertha" qui bombardait Paris, à plus de cent kilomètres de portée.

(1) L'Assomption fait instruire, aujourd'hui, 100 jeunes Acadiens.—N. D. L. R.

# La légende du pont de Québec

CONTE CANADIEN

(Ecrit pour l'Apôtre)

**U**N jour, il y a de cela bien bien longtemps saint Pierre et son collègue saint Paul étaient descendus du paradis et faisaient un petit tour au Canada, du moins à ce qui devait être le Canada, car l'Amérique elle-même pour bien des gens n'existait pas. Mais les bienheureux n'ont pas attendu Christophe Colomb pour la découvrir, et les deux apôtres, habitués à voyager sans grand attirail, cheminaient à travers les grands bois, le long des lacs immenses comme des océans. Ensemble ils admiraient les merveilles de cette nature vierge, les richesses de cette terre inexplorée, et ils se disaient entre eux :

— “ La race qui prendra possession de ce sol béni sera favorisée entre les autres et Dieu, sans doute, en réserve la possession à un peuple qu'il chérit.

— Si les juifs nos frères n'avaient point mérité la colère du Ciel en immolant le Sauveur, la Providence eut, sans doute, suscité un autre Moïse pour les conduire en cette nouvelle terre promise... Mais hélas !

Tout en devisant, les voyageurs célestes arrivèrent au bord du Saint-Laurent, sur la rive sud quelque peu en amont de St-Romuald.

— Le beau fleuve, fit saint Pierre, et bien fait pour arroser ce beau paradis terrestre.

— Superbe, en effet, reprit saint Paul, mais pas facile à franchir. Vous, mon frère vous vous en tirerez bien, vous n'en êtes pas à votre première marche sur l'eau, mais moi, tout ce que j'ai pu faire c'a été d'aller trois fois au fond de la mer, et le climat, ici, semble moins tiède et moins favorable au bain que dans les mers qui baignent l'Hellade et l'Italie.

Or, messire Satan se trouvait justement en train de rôder aux environs. Dans ce pays il n'avait pas encore rencontré d'apôtres du vrai Dieu et il se pensait bien chez lui.

Il aperçut les deux saints, mais il s'attendait si peu à les rencontrer là qu'il n'eut garde de les reconnaître. Il vit bien tout de même que ce n'étaient pas des gens de l'endroit ; il ne pensa

pas, et pour cause, que ce fussent des touristes américains allant visiter Québec, car Améric Vespuce n'était pas né, ni ses ancêtres, Québec n'existait pas et les touristes n'étaient pas inventés. Pourtant il décida de leur jouer un tour de sa façon.

— Cà, bonnes gens, leur dit-il, que venez-vous chercher sur mon domaine ?

— Oh ! peu de chose, fit saint Pierre qui avait tout de suite reconnu le malin et poussé le coude à son compagnon, peu de chose en vérité ; seulement un moyen de traverser ce fleuve majestueux.

— Il m'est très facile de vous le faire franchir, mes bons amis ; j'y mets toutefois une condition, c'est que si je vous conduis sains et saufs de l'autre côté, vous serez mes sujets, vous me rendrez hommage et vous m'appartiendrez à jamais.

— Soit, dit saint Pierre, en clignant de l'œil à saint Paul pour lui montrer qu'il avait son idée, soit, mais encore faudra-t-il que vous ne tombiez pas vous-même à l'eau, car votre puissance alors serait précaire.

Lucifer eut un rire énorme. Sans une parole, il se dressa devant les apôtres et se mit à grandir prodigieusement : il dépassa les pins gigantesques et bientôt il apparut plus haut que les Laurentides dont la ligne sombre se profilait au nord.

Alors il fit un pas immense et son pied gauche ayant atteint l'autre rive il s'arcbuta, courba son échine et attendit.

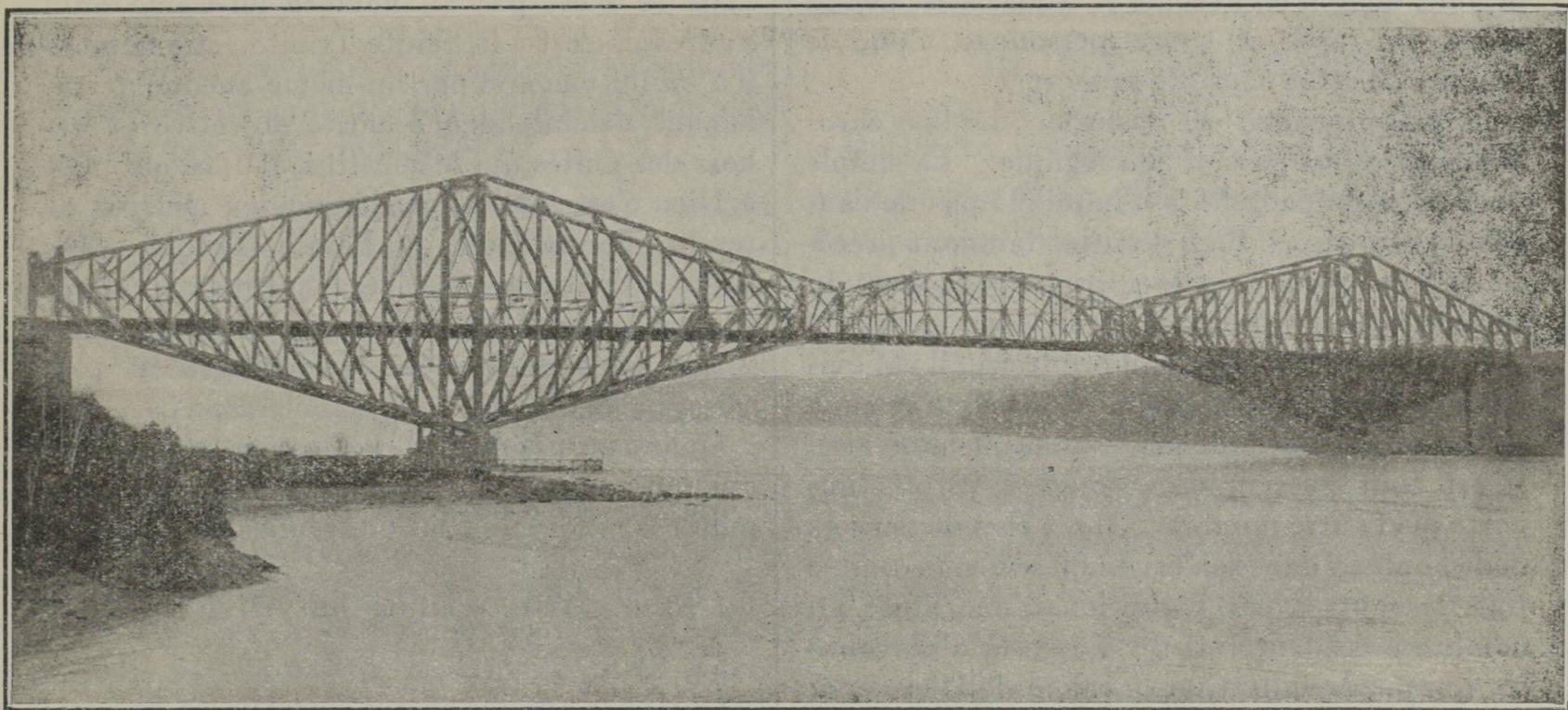
— Passez maintenant, gromela-t-il.

Saint Paul passa le premier sur un signe de saint Pierre qui le suivit après avoir ébranlé la roche ou s'appuyait le pied du malin. En arrivant de l'autre côté, vivement il en fit autant...

On entendit un épouvantable rugissement de colère ; s'était Belzébuth qui sous le signe de croix de saint Pierre avait repris ses proportions normales et s'était effondré dans le fleuve dont l'eau bouillonnait tandis que le courant entraînait la diabolique épave et s'en allait l'échouer sur la pointe de l'Île d'Orléans.

Pendant ce temps les apôtres étaient rendus loin.....

Satan furieux, remonta en courant le long de la grève mais ne retrouva plus ceux dont il avait cru faire ses victimes. Alors il jura par tous les esprits infernaux que jamais nul ne passerait plus



LE PONT DE QUÉBEC

en cet endroit d'une rive à l'autre et n'y pourrait jeter un pont.

Et c'est sans doute pourquoi l'on a eu tant de mal à faire du pont de Québec une œuvre solide et durable ; ce doit être le diable qui a provoqué les catastrophes successives qui en ont marqué la construction.

C'est du moins ce que pensait une bonne vieille qui demeurait dans une petite maison au-delà de Saint-Romuald et qui m'a raconté cette histoire que lui avait racontée à elle-même une de ses aïeules, laquelle la tenait sans doute d'une autre.

Le vieux MENESTREL

## La superstition du nombre 13

### L'ORIGINE DE CETTE SUPERSTITION.

Toutes les superstitions sont idiotes. Celle du nombre 13 ne fait pas exception. Bien des personnes sont persuadées que le fait d'être 13 à table porte malheur et que l'un des convives doit mourir dans l'année. On n'ose pas voyager le 13 du mois de peur d'un accident.

Certains propriétaires dont la maison devrait porter le numéro 13 substituent prudemment le numéro 11 *bis*.

D'où vient donc la mauvaise réputation de ce pauvre 13 ? On l'attribue d'ordinaire à la Cène où le Christ et les apôtres formaient ce nombre. Judas en sortit pour aller se pendre, et Jésus pour tomber entre les mains de ses ennemis. Vous voyez bien, dit-on, que le nombre 13 leur a porté malheur !

Admettons que ce soit là l'origine de cette superstition, comme il semble probable : cela a, d'ailleurs, peu d'importance. Ce qui en a, c'est la conclusion qu'on a tiré de ce fait ou d'un autre, quel qu'il soit, sur la fatalité du nombre 13. Est-elle juste et raisonnable ?

### INNOCUITÉ DU NOMBRE 13.

Le nombre 13 aurait-il une fatalité objective, immanente, qui aurait précédé la Cène et qui aurait précisément porté malheur à Judas et au Christ ? Cette croyance est tellement sottise qu'on a quelque répugnance à la réfuter. Allons-y cependant, puisqu'aussi bien sottise il y a.

Elle provient évidemment de ce sophisme qu'on appelle en logique : *Post hoc : ergo propter hoc !* "après cela : donc à cause de cela". Un événement a suivi tel autre, comme le jour suit

la nuit, donc il en découle ! Judas s'est pendu après un repas à treize personnes, donc le nombre 13 est la cause de sa mort.

Ce raisonnement est absurde. Le lien chronologique n'est pas un lien logique. La simple succession de deux faits n'implique pas de causalité entre eux. Bien d'autres faits ont précédé de plus près le suicide de Judas et la mort du Christ ; chacun d'eux en serait donc la cause !

En ce qui regarde le nombre treize, il est évident qu'il ne peut avoir par lui-même aucune causalité, aucune influence bonne ou mauvaise. Il est tout aussi innocent que 3, 7, 12, ou n'importe quel autre nombre. Il n'a rien de pervers ni de honteux dans son origine, il se forme comme tous les autres par l'addition d'une unité au nombre précédent. Il n'y a rien là d'inavouable qui puisse lui attirer la colère de Dieu ou le mauvais regard de je ne sais quel *fatum*. Tout nombre est indifférent par lui-même : il n'est pas une entité réelle, distincte des unités qui le composent, mais un rapport qui naît de leur réunion.

On dit, il est vrai, que la divinité aime les nombres impairs : *numero deus impare gaudet*. Mais d'abord il devrait s'ensuivre que Dieu aime et bénit le nombre 13, puisqu'il est impair, et c'est le contraire que l'on affirme. En réalité, cet axiome fait simplement allusion à ce fait que les nombres 3, 5, 7, 9, se rencontrent fréquemment dans la nature, l'histoire et la religion : il y a la Trinité, la trimourti hindoue, le trèfle, les trois règnes, le triangle, le trinôme, la trigonométrie, le triobole, l'accord parfait ; les sept Sacrements, les sept dons du Saint-Esprit, les sept jours de la semaine, les sept couleurs de l'arc-en-ciel, les sept collines de Rome, les sept notes de la gamme, l'Heptarchie, l'Heptameron ; les neuf chœurs des Anges, les neuf muses, les Ennéades de Plotin. Voilà pour les nombres impairs.

Mais il y a aussi de nombreuses dualités naturelles, les deux mains, les deux yeux, le corps et l'âme, le jour et la nuit, le dualisme manichéen, la double nature du Christ. Il y a quatre Évangélistes et les quatre points cardinaux. Il y a l'Hexaméron. Il y les douzes signes du Zodiaques et le Dodécanèse. Les nombres pairs ne déplaisent donc pas au Seigneur.

Il est vrai qu'il existe un certain symbolisme des nombres ; mais c'est une opération de notre esprit, fondée sur les faits précédents. Nous avons une sorte de respect pour le nombre trois,

mais ce n'est pas au nombre lui-même qu'il s'adresse, c'est à la Sainte Trinité. Ce nombre n'a en lui-même et par lui-même aucune vertu, aucune valeur, aucune entité objective en dehors des unités qui le constituent : ce qui plaît à Dieu c'est l'intention que nous y mettons de rendre hommage à la Sainte Trinité. Nos belles cathédrales ont généralement trois entrées et dans chacune trois portes ; le nombre trois y est souvent répété. Mais rien n'est plus raisonnable.

Quant au nombre 13, il n'a rien *en lui-même* qui puisse plaire ou déplaire à Dieu, rien qui puisse le rendre nuisible ou bienfaisant.

#### LE 13 SERAIT-IL MAUDIT DE DIEU A CAUSE DE LA CÈNE ?

Quelques-uns supposent que Dieu a ce nombre 13 en horreur, parce qu'il lui rappelle le crime et la trahison de Judas, cause de la mort du Christ. Or, c'est prêter à Dieu une insigne sottise.

La cause immédiate de la mort du Christ est bien la trahison de l'Isariote, mais ce n'est pas le nombre treize. Ce qui était mauvais dans la Cène, ce que Dieu y condamna, ce fut la perversité de l'un des convives, mais non le fait qu'il prit part à un repas de treize personnes, sans quoi Jésus et tous les apôtres seraient aussi coupables que Judas. Dieu bénit aussi bien un repas de 13 qu'un repas de 12 ou 14 convives. Le *benedicite* ne se change pas pour lui en malédiction.

Chose curieuse ! Ce ne sont pas les bons chrétiens qui croient au maléfice de ce nombre : ce sont la plupart du temps, les incroyants. Eux qui ne croient pas à la providence de Dieu lui prêtent une colère aveugle et des interventions extra-naturelles et méchantes de tous les instants. L'Église au contraire condamne cette billevesée et ce sont eux qui l'accusent de superstition. !

#### QUE DIT L'EXPERIENCE ?

Les superstitieux du nombre treize ne se tiennent pas pour battus. L'un d'eux me disait un jour :

— Quoi que vous en disiez, les faits sont là. Un de mes amis avait assisté à un repas de treize personnes et six mois après, il mourait ! Le nombre 13 est donc fatal !

Je lui répondis :

— Un de mes amis avait assisté à un repas de douze personnes et, deux mois après, il mourait ! Le nombre 12 est donc fatal !

Il faut aussi remarquer que des millions d'hommes meurent chaque année après avoir pris part à des repas de 2, 3, 4 et même d'un nombre quelconque de convives. Donc tous les nombres sont fatals. Il ne faudrait donc jamais dîner plusieurs ensemble, ni même seul, car on n'en mourrait pas moins.

Le fait de mourir dans l'année après un repas de treize ne prouve donc rien du tout ! Pour que la chose n'arrivât jamais, il faudrait un miracle !

Je vais plus loin. Je prétends que si l'on calcule les chances de mort après un banquet, ce n'est pas le nombre 13 qui en réunit le plus. Un homme qui a dîné seul peut évidemment mourir dans l'année. Quand deux hommes dînent ensemble, il y a deux fois plus de chances pour qu'il y ait un mort. S'il y en a 3, 10, 12, 15, 20, il y a 10, 12, 15, 20, fois plus de chances. Il y a plus de personnes *en moyenne* qui meurent sur 13 convives que sur 12 ; mais il y en a plus sur 14 que sur 13, plus sur 15 que sur 14, et ainsi de suite, de sorte que le nombre 14 serait plus fatal que 13, 15 plus que 14, et ainsi indéfiniment. En réalité aucun n'est fatal, il n'y aurait ni plus ni moins de morts si chacun avait dîné séparément. En d'autres termes, le fait de manger seul ou en compagnie n'augmente ni ne diminue les chances de mort.

L'erreur vient donc de ce que l'on remarque et grossit en isolant le cas relativement rare où un homme meurt après un repas à treize, et qu'on ne fait pas attention aux milliers de personnes qui meurent après des repas à deux, trois quatre, douze ou vingt têtes. Il n'y a donc là qu'irréflexion et sottise.

(*La Revue des Objections*)

Jésus-Christ est, par rapport au chrétien, comme le soleil qui non seulement communique aux plantes la vertu de produire, mais aussi donne à leurs fruits la bonté et la perfection.

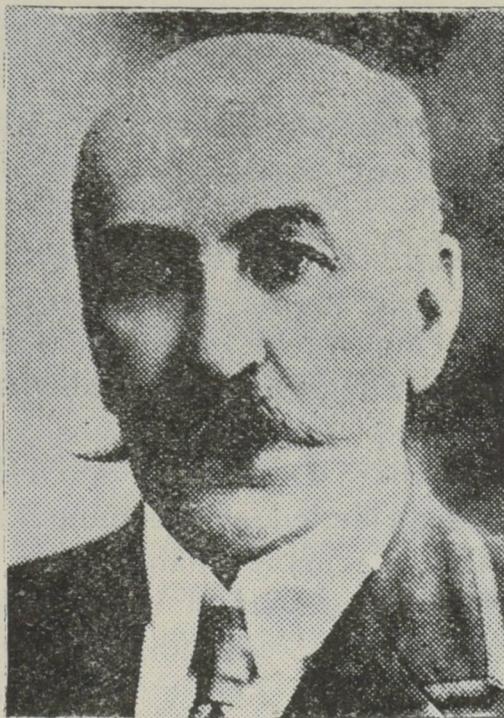
(S. J.-B. de la Salle)

## LES ORIGINES DU CAMOUFLAGE ET DU BLEU HORIZON.

Quelqu'un a trouvé et recopié pour nous, le passage suivant dans l'*Histoire ecclésiastique de Bretagne*, par M. Déric, (T. 1er, p. 52, 2e édition, Saint-Brieuc 1847) :

“ Les Romains qui s'enrichissaient des dépouilles des nations et de leurs connaissances surent profiter de l'expérience des *Veneti* (Vénètes), habitant la région de Vannes, dans la marine. C'est d'eux qu'ils empruntèrent l'usage de donner la couleur de la mer aux vaisseaux qu'ils destinaient à la découverte : aux voiles, aux cordages (c'est le camouflage), aux habits de leurs marins et de leurs soldats (c'est le bleu horizon). Le nom latin de cette couleur, *venetus*, qui est le nom de ce peuple (*Veneti*), dit M. Huet, dans son histoire du commerce et de la navigation, marque son origine. ”

Comme on le voit par cette citation, rien de nouveau sous le soleil.

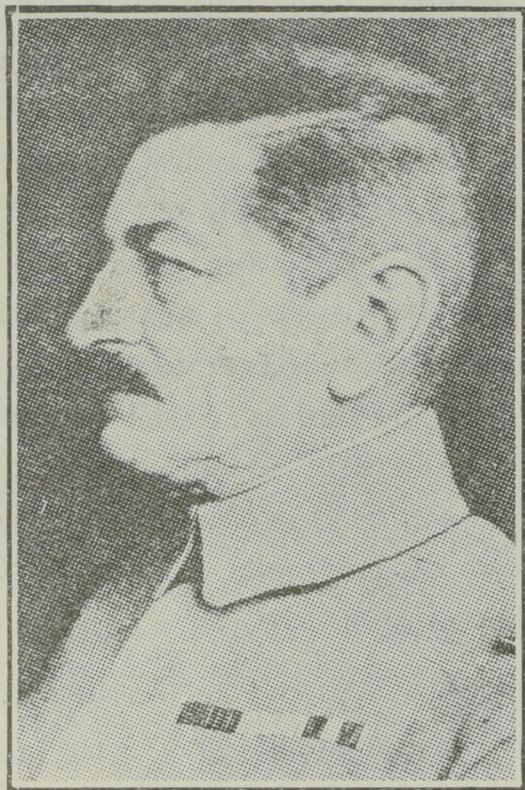


M. GEORGES LEYGUES

Le nouveau premier ministre de France

# La grande guerre et ses grandes figures

PAR LE REVEREND PERE ALEXIS, cap.



LE GÉNÉRAL MANGIN (1)

**L**E général Mangin n'est pas beau, mais son portrait n'a rien de banal. Taille moyenne et élancée ; visage maigre et creusé par les travaux ; crinière noire, rude, drue, taillée en brosse ; moustache en brosse également ; bouche droite ; lèvres serrées ; menton carré ; tête carrée, respirant une implacable énergie.

On l'a comparé au sanglier qui charge, au lion qui défie, au bouledogue qui montre ses crocs.

Infatigable, dormant chaque jour cinq ou six heures, à l'aise sous la tente, acharné au travail, harassant son entourage, furieux à l'assaut, ne reculant un jour que pour attaquer le lendemain ; avec cela réfléchi, calculateur, ne laissant rien à la fortune de ce que la prévision peut lui ravir, jouissant près des

soldats, près des Africains surtout, d'un prestige inouï, tel est le général Mangin.

On lui a fait un grief de ce qu'on appelle sa fureur ; on l'a accusé d'être prodigue du sang de ses soldats. Mais est-il bien sûr qu'une prompte victoire chèrement achetée soit, en fin de compte, plus coûteuse qu'une campagne prolongée ?

La famille du général Mangin appartient à cette vieille bourgeoisie française qui est parvenue, à force de mérites, à se confondre dans ces derniers temps avec la noblesse.

Son grand-père, procureur général, puis préfet de police, sous la Restauration, eut dix enfants dont sept filles. L'aîné de ses fils mourut général à quarante-cinq ans, au retour de l'expédition du Mexique ; le second mourut chef de bataillon à 34 ans, au retour de l'expédition de Chine : le troisième Ferdinand fut le père de notre héros.

M. Ferdinand Mangin, s'il ne suivit pas personnellement la carrière des armes, (il fut ingénieur des ponts et chaussées), éleva ses enfants dans les glorieuses traditions de la famille.

Il eut quatre fils. L'aîné, Henri, lieutenant, fut tué à 27 ans au Tonkin ; le second, Charles, est celui dont nous raconterons ici l'histoire ; le troisième Georges, capitaine, tomba sous les balles au Maroc, à 33 ans ; le quatrième enfin, soldat de Dieu et colonial comme ses frères, puisqu'il appartient à la Congrégation des Pères blancs, a servi pendant la guerre en qualité de sergent aux tirailleurs sénégalais.

Voilà une famille sur laquelle nous attirons l'attention des biologistes. Ils pourront étudier à l'aise les phénomènes qui produisent l'aptitude à l'héroïsme.

Charles-Marie-Emmanuel naquit à Sarrebourg, Lorraine, le 6 juillet 1866. Ses études terminées, il entra à Saint-Cyr, 1885. On raconte que, au sortir de l'École militaire, son père le conduisit au général Archinard, gouverneur du Sénégal, alors de passage à Paris, et demanda à l'illustre colonial, comme faveur singulière de l'emmener avec lui en Afrique.

Le vieil africain trouva Charles-Emmanuel bien jeune et bien fragile ; il alléguait les rigueurs du climat qui éprouve si promptement les tempéraments les plus robustes ; il hésita en un mot, n'osant prendre sur lui une grave responsabilité. Le père alors insista, plaida, fit valoir les titres de sa famille. Ses deux frères, son fils aîné étaient morts pour la patrie

(1) Voir *Lectures pour tous* (15 août 1918), ainsi que l'*Illustration* (6 janvier 1917), l'*Idéal* (août 1918)

au service colonial ; n'avait-il pas droit à un tour de faveur ?

Archinard attendri par de tels arguments se laissa fléchir ; il prit le jeune officier en affection et l'accepta. On sait qu'il n'eut pas à se repentir de sa condescendance.

Il serait difficile et probablement injuste d'entreprendre une classification des mérites de nos soldats. Disons simplement que, parmi les héros de notre épopée coloniale, Mangin peut compter des émules, mais qu'il ne compte pas de supérieurs. Il s'agit ici, bien entendu, non des gouverneurs et des administrateurs, tels que Gallieni, Lyautey, etc., mais des hommes de guerre proprement dits, dont la carrière, comme celle de Mangin, fut exclusivement consacrée à l'action militaire.

De 1889 à 1914, Mangin n'a pas joui d'une seule année de repos complet. Il a bien pris de temps en temps quelques mois de congé en Europe, pour refaire sa santé éprouvée par le climat, comme c'est la tradition réglementaire ; mais il n'a pas un seul jour quitté le service. Tous ses grades furent gagnés à la pointe de l'épée ; toutes ses années mêmes sont comptées double, parce qu'elles marquent autant de campagnes. Il n'est pas un chef illustre sous lequel il n'ait servi : Archinard, Dodds, Gouraud Marchand, Lyautey ; il n'est pas un territoire dans lequel il n'ait combattu : Sahara, Dahomey, Soudan, Congo, lac Tchad, Mauritanie, Adrar, Tonkin même (de 1901 à 1904). Son sang coula à profusion ; trois fois à Diana, Soudan, 1890 ; une fois à Bossé, Soudan, 1892 ; une cinquième fois à Casbah-Zitania, Maroc, 1913.

De toutes ses expéditions, la plus romantique peut-être, et la plus étonnante fut celle qu'il fit avec Marchand, sur le Haut-Nil, et qui rendit célèbre le nom de Fachoda, 1898. On raconte que, lorsque la colonne héroïque se rendit à Djibouti pour passer en France, les guerriers abyssins accoururent de toutes les provinces sur leur passage pour contempler des hommes qui marchaient depuis trois ans.

C'est avec ce tels guerriers que se fondent des dominations, c'est à l'héroïsme des Mangin et de ses rivaux que la France doit un empire africain qui compte déjà vingt millions d'âmes et dont personne ne peut mesurer la grandeur future.

On ne parcourt pas pendant vingt ans des solitudes infinies sans apprendre à rêver et à penser.

Mangin a fait un grand rêve qui est devenu une réalité. Il pensait au péril que faisait courir à la France sa trop faible natalité. Quel patriote n'y pense pas ? Il se demandait si trente-neuf millions de Français pourraient, dans la future guerre, résister aux assauts de soixante-sept millions d'Allemands. Et alors jetant autour de lui ses regards, comptant et appréciant les Sénégalais, ses soldats, les meilleurs qui soient au monde et les plus dévoués à leurs chefs, il se disait qu'un jour, peut-être, la patrie trouverait en eux l'appoint indispensable à son salut.

De ces méditations sortit un livre : "*La Force noire*" dont le retentissement fut considérable en France et dans tous les milieux militaires de l'Europe. Pendant que chez nous l'idée de la création d'une armée indigène suscitait de grandes divergences d'opinions, en Allemagne, elle soulevait une indignation universelle qui eut dû nous éclairer et nous la rendre sympathique.

De fait, la question de l'utilisation des troupes coloniales au service de la métropole est grave et complexe. Tandis que les uns y trouvent la solution de l'équilibre des foules, les autres, se souvenant de l'expérience des Romains qui périrent victimes de leurs auxiliaires barbares après qu'ils leur eurent appris l'art de la guerre, redoutent pour nous le même sort.

Une fois disent-ils, que vous aurez révélé aux nègres du Soudan et aux arabes du Nord-Africain leur force ignorée et que vous les aurez enivré du vin capiteux de notre civilisation, ils ne voudront plus vous obéir et ils secoueront votre joug. Apprenez à la leçon de Saint-Domingue. La révolution française fomenta la révolution dans cette florissante colonie ; les anciens esclaves égorgèrent leurs maîtres, résistèrent aux armées de Napoléon, et instaurèrent pour notre malheur une république de couleur qui fait la risée du monde. Eh bien ! le même sort attend les Africains, si vous n'y mettez bon ordre.

Ces observations sont très sensées. On aurait tort de prôner l'égalité des races, j'entends l'égalité politique, car je ne suis point un exclavagiste, grâce à Dieu. Le blanc a tout à perdre et le noir n'a rien à gagner à ce nivellement chimérique. L'histoire de Haïti en est la preuve topique, de même que l'histoire de nos anciennes colonies, de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion. Dans ces îles, le nègre est

tout, maire, député, sénateur ; le blanc n'est rien. Malheureusement, la nivellement s'est fait non par l'élévation universelle, mais par l'abaissement commun et par la banqueroute. La sagesse et la charité exigent que les blancs se conduisent à l'égard des noirs comme des tuteurs aussi fermes que paternels.

La Jacobins de la Convention, disciples de Jean Jacques et partisans de l'absolu, comme il arrive aux ignorants, avaient pris pour devise : "Périssent les colonies plutôt que les principes." Ils furent servis à souhait. Nos parlementaires modernes marchent sur leurs traces. Ils font représenter la Guadeloupe par un Légitimus, le Sénégal par un nègre. Ils n'auront de repos que lorsque les kabyles nous auront jetés à la mer.

Inutile d'observer que l'esprit de Mangin est trop pondéré pour donner dans de telles chimères. Ce n'était pas des citoyens conscients qu'il rêvait d'offrir à la France mais des soldats humbles et fidèles. Les chiffres qu'il donna parurent dans le temps exagérés. On les trouve modérés, aujourd'hui, depuis que les nécessités de la Grande Guerre, en nous obligeant à chercher partout de l'aide, nous ont révélé les immenses ressources que nos colonies tenaient, avec une générosité filiale, à notre disposition.

Quoiqu'il en soit, la thèse que soutint Mangin dans son livre de la *Force noire* finit par s'imposer dans les milieux militaires, grâce à l'appui précieux des généraux Langlois, Lacroix et d'Amade dont la compétence était indiscutable. Les crédits nécessaires à la création d'une armée noire furent votés à l'unanimité par le Sénat en 1911. La conduite admirable de cette troupe dans le guerre actuelle a justifié et dépassé toutes nos espérances.

Quoique cette digression soit déjà un peu longue, il convient de reproduire ici, pour l'édification du lecteur, les chiffres donnés au Sénat, juillet 1918, par M. Simon, ministre des colonies :

Colonies	Auxiliaires et combattants	Travailleurs
Afrique du Nord. . . . .	232,000	180,000
Vieilles colonies. . . . .	31,000	
Indo-Chine, Madagascar et		

Sénégal. . . . .	310,000	50,000
Anciens régiments d'Afrique	17,000	
Nouvelles recrues. . . . .	90,000	8,000
<hr/>		
Totaux. . . . .	680,000	238,000

Soit en tout — 918.000 hommes. Si vous ajoutez à cela les troupes qui conquièrent, de concert avec les Anglais, le Cameroun et le Togoland et celles qui sont restées de garnison dans les diverses régions à garder, vous atteignez aisément le total d'un million d'auxiliaires fournis par les colonies de la France.

Ce n'est pas seulement par des hommes que les colonies nous ont secourus. Leur aide, en produits industriels et agricoles, nous fut également précieuse. Elles nous offrirent même de l'argent, et l'Algérie seule souscrivit cinq cents millions aux emprunts français.

Mais il est temps de revenir à notre héros. Mangin était déjà colonel, en 1910, lorsque parut son livre *La Force noire*. Il devait avant de quitter définitivement l'Afrique, passer encore quatre années ; et nous le trouvons cette fois au Maroc.

Ce pays passait par une période critique. Encouragés par les intrigues des Allemands qui leur persuadaient que l'occupation française était précaire, les Marocains irréconciliables s'agitaient un peu partout. Le prétendant El Hiba avait levé l'étendard de la révolte et tenait assiégée la ville de Marrakech. Dans cette extrémité le général Lyautey jugeait qu'il était temps de frapper un grand coup. Il organisa donc une colonne importante et la confia au colonel Mangin avec cette unique recommandation : "Allez-y carrément".

Nulle recommandation ne pouvait mieux convenir au colonel. Il y répondit avec sa célérité habituelle. En quelques jours El Hiba fut écrasé, Marrakech fut délivrée et les intrigues allemandes furent réduites à néant. C'était la première fois depuis quarante deux ans que la France regardait l'Allemagne en face et répondait à ses insolences. Il y avait décidément quelque chose de changé. A partir de ce jour l'Europe étonnée comprit que la partie définitive ne se ferait pas longtemps attendre. Le coup d'Agadir était manqué, mais l'Allemagne n'était pas d'humeur à subir patiemment sa défaite. En récompense de son exploit Mangin reçut du gouverneur-général, la rosette de Commandeur de la Légion d'honneur, septembre

1912. Il était promu général lorsque la guerre éclata.

Mangin qui, dès l'ouverture des hostilités 8 août 1914, avait été placé à la tête de la 8e brigade du corps de cavalerie Sordet, se distingua immédiatement par un important fait d'armes, la prise du village d'Onhaye. Mais les échecs que nous éprouvâmes sur la frontière belge forcèrent notre Haut Commandant à prescrire un ordre général de retraite. Cette retraite, quoiqu'on ait dit, ne s'effectua pas toujours en un ordre parfait. Le 111e corps d'armée s'en allait à la débandade.

C'est alors que le généralissime, dans l'espoir de le réorganiser tandis qu'il était encore temps, chercha deux hommes à l'énergie desquels il put se fier. Pétain fut nommé commandant de la VIe division, et Mangin de la Ve. Nous avons raconté dans la biographie du général Pétain, avec quel succès il vint à bout de sa tâche délicate ; Mangin réussit également dans le sien et par les mêmes moyens. Grâce à eux, le 111e corps recouvra en quelques jours sa valeur combattive. Il le fit bien voir dans la bataille de la Marne où la division Mangin se distingua. Après la victoire, elle poursuivit l'ennemi jusqu'à Reims, livrant pendant cinq jours de violents combats. Si elle ne parvint pas à arracher le fort de Brimont aux Allemands, elle sauva du moins Reims qui devint, jusqu'à la fin de la guerre l'objet de leurs convoitises.

Bientôt la guerre de mouvement cessa sur le secteur et l'affreuse et monotone guerre des tranchées lui succéda.

L'année 1915 fut une année de cruelles épreuves pour la France qui seule alors, portait le poids de la guerre. Nous manquions de canons lourds, nos généraux déconcertés dans leurs théories, faisaient parfois des expériences fâcheuses ; les Anglais organisaient des armées improvisées qui ne devaient faire sentir leur poids que plus tard.

Ce qui nous sauva peut-être dans ces longs mois de 1915, ce fut l'illusion de finir promptement la guerre. La victoire de la Marne nous avait enivrés. On se moquait de la prophétie de Kitchener qui faisait durer la lutte trois ans. Cette illusion soutint notre patience.

La division Mangin s'employa, toute cette année, sur le front d'Artois, combattant sans cesse, contenant d'abord l'ennemi, puis l'attaquant, enfin couronnant brillamment ses efforts par la

sanglante conquête de la crête de Vimy. L'année 1916 réservait à Mangin d'autres lauriers, et l'on peut bien dire que c'est le siège de Verdun qui fera vivre son nom dans l'histoire. Il fut en effet, l'un des principaux instruments de la libération de la glorieuse forteresse.

La division Mangin arriva à Verdun dans les derniers jours de mars 1916, et fut placée sous les ordres du général Nivelle, lequel apprécia immédiatement le mérite de son chef et se tint, jusqu'à la fin, avec lui en étroite union de pensées et d'actes.

A peine installée dans ses campements, la division fut chargée d'une affaire épineuse, la reprise du bois de la Caillette qui venait de tomber aux mains des ennemis. Elle s'acquitta de cette difficile entreprise avec le plus entier succès, à la grande joie du général Pétain, dont ce fut pour ainsi dire, le cadeau d'adieu à Verdun.

Pétain, en effet, quittait à cette époque, mai 1916, le commandement de la place pour prendre la direction d'un groupe d'armées dont Verdun dépendait, et le général Nivelle lui succédait. Nivelle voulut que Mangin prit sa succession à la tête de son corps d'armée, juin 1916.

L'espace nous manque pour raconter l'histoire du siège de Verdun et des combats épiques qui pendant une année presque entière, se livrèrent sous ses murs. Il y faudrait consacrer un volume. L'ennemi y perdit, dit-on, 700.000 hommes.

Ce que l'on peut dire c'est que si Pétain d'abord, puis Nivelle furent la tête ou l'âme de la défense, Mangin en fut le bras. Pendant des mois, il lutta jour et nuit avec un acharnement incroyable, non pas certes, toujours avec succès, mais toujours avec la même ardeur. Lorsqu'il était repoussé il revenait à la charge ; lorsqu'il perdait une position il la reprenait le lendemain. Il pensait, comme tous les bons esprits qu'on n'est pas vaincu tant qu'on n'est pas découragé. Finalement, ce furent les Allemands qui se découragèrent. Ils n'attaquèrent plus et se tapirent dans la défensive. La bataille était donc gagnée. Mais pour que personne dans le monde ne l'ignorât, des preuves éclatantes étaient nécessaires. On les donna. En deux bonds mémorables, 24 octobre — 15 décembre, Vaux et Douaumont furent repris avec 20,000 prisonniers, et un matériel immense. Dès lors le monde sut à quoi s'en tenir sur l'issue définitive de la guerre.

Pendant ces longs mois, Mangin fit preuve d'une activité prodigieuse. Son étoile d'ailleurs le protégeait. Par deux fois, les obus semèrent la mort autour de lui : tous tombaient, il était invulnérable. Nivelles et lui sortirent de la fournaise auréolés de gloire.

Le résultat de l'engouement national est bien connu. L'opinion était fatiguée de la prudence temporisatrice de Joffre. On le mit à pied et on confia à Nivelles le commandement suprême. Mangin suivit son ami dans les honneurs et prit la direction de la principale armée d'offensive.

Hélas ! l'opinion est une maîtresse volage qui renverse volontiers ses idoles. La bataille des Dames fut la cause de la chute de Nivelles.

Chacun connaît ou plutôt personne ne connaît l'affaire du Chemin des Dames. Voici les faits résumés en quelques lignes. Il avait été décidé que les Alliés Anglo-Français commenceraient de bonne heure, au printemps de 1917, une offensive décisive. Fidèles au plan, les Anglais prirent l'initiative et livrèrent en mars et avril, une série de batailles heureuses, enlevant à l'ennemi des centaines de canons et des milliers de prisonniers. Le tour des Français arriva vers le milieu d'avril. Les armées des généraux Mangin et Masel s'engagèrent avec une telle violence qu'elles pénétrèrent dans les lignes ennemies en certains points, jusqu'à une profondeur de 50 kil. et s'emparèrent d'un territoire de plus de 2000 kil. carrés prenant les canons par centaines et faisant 55,000 prisonniers. Le 19 avril, l'Etat major allemand découragé donna l'ordre de préparer immédiatement la retraite sur la Meuse et renvoya trois commandants en disgrâce à Berlin.

Or précisément au moment où la victoire se décidait ainsi en notre faveur, le ministre de la guerre M. Painlevé télégraphia de son côté au général Nivelles l'ordre d'arrêter l'offensive.

Vainement les Anglais adjurèrent le ministre de poursuivre l'attaque, vainement le ministère britannique se transporta à Paris dans ce but, vainement Lloyd George affirma que les Allemands étaient épuisés, qu'ils avaient eu 40 divisions hors de combat, M. Painlevé demeura inflexible. Bien plus, le 7 juillet, il annonça à la Chambre que "dorénavant les armées françaises n'envisageraient plus que des objectifs limités."

Qu'était-il donc arrivé qui motivât une aussi singulière décision ? Voici : Dès le 16 avril, une douzaine de députés et de sénateurs qui se trouvaient dans le village Micheler, pris à la vue de l'épouvantable bataille d'une panique folle, se mirent à télégraphier au gouvernement que l'armée périssait et qu'il fallait à tout prix arrêter l'offensive.

Le bruit courut que nos pertes s'étaient élevées à 150,000 hommes. Le Secrétaire d'Etat au Service de Santé, M. Justin Godart, avoua 25,000 morts et 95,000 blessés. En réalité, après l'enquête faite, le chiffre se réduisit à 15,000 morts et 54,000 blessés, pour une période de neuf jours de combats.

Certes ces pertes étaient considérables, mais les résultats obtenus et ceux plus avantageux qu'on allait obtenir les justifiaient amplement. La folie des radicaux et surtout des socialistes interrompit nos progrès. Ils exigèrent la comparution devant un conseil de guerre du général Mangin qu'ils traitaient de *boucher* et de *broyeur de noirs* ; ils parlèrent de le faire fusiller.

Comme toujours, le gouvernement prit peur. Nivelles fut cassé et remplacé par le général Pétain, 15 mai. Quant à Mangin, il fut éloigné de l'armée et même de Paris, comme un pestiféré. Vainement fut-il exonéré de tout blâme par le Conseil de guerre ; on le maintint en quarantaine pendant plus de huit mois.

Il était réservé à Clémenceau et à Foch de réhabiliter notre héros en le rappelant sur le front.

Lorsque Mangin reparut sur le front, au printemps de 1918, l'état de nos affaires était critique ; et jamais depuis l'automne de 1914, Paris n'avait été si menacé. La première victoire qui ranima nos esprits abattus fut gagnée par le général Mangin. Le 9 juin, l'ennemi reprenait sa marche, interrompue depuis huit jours dans la direction de Compiègne et de Paris. Le 10, Mangin se jette sur lui ; le 11, il remporte à Courcelles et sur le plateau de Mery des succès éclatants. La garde prussienne fut écrasée ; Compiègne, Paris étaient sauvés.

Un mois s'écoula. Les Allemands tentèrent une suprême offensive dans la direction de Reims qu'ils cherchèrent à envelopper. Mal leur en prit. Tandis qu'une de leurs armées se faisait écraser à l'est par les canons de Gouraud, l'autre, à l'ouest, en apparence plus heu-

reuse, passait la Marne et poussait vers Epernay, lorsque soudain, sur ses derrières apparaît Mangin. Ce chef ardent se jeta sur l'armée de von Boehm entre Soissons et Château-Thierry avec tant de violence que celui-ci, craignant d'être coupé, s'enfuit le 18 juillet. Mangin le poursuivit sans relâche. Il entra dans Soissons le 30 du même mois ; puis avec tous ses rivaux les Vitry, les Degoutte, les Berthelot, il se rua sur le massif de Saint-Gobain, tandis que les Anglais au nord, Gouraud et les Américains au sud poussaient devant eux avec une égale vigueur.

Mais déjà les événements se précipitaient ; l'ennemi perdait toute espérance, et bientôt, 11 novembre, il se reconnaissait vaincu et demandait la paix.

Vanité des choses humaines ! Mangin le héros de cent batailles, le chef idéal des troupes de choc, le Charles Martel de notre temps, faillit périr en plein triomphe, victime d'un vulgaire accident. Il était dans les rues de Metz, lorsque son cheval effrayé par le fracas des tronpettes, se cabra, tomba à la renverse en entraînant son cavalier. Le tête du général heurta violemment le pavé. Pendant quelques heures on le crut mort. Heureusement il revint à la santé.

Que la Providence nous le garde longtemps. Il n'a que cinquante-deux ans et la patrie a besoin de tous ceux qui l'honorent.

Frère Alexis, *cap.*

## LES OEUF D'AUTRUCHE

Ils ont, nous dit la *Nature*, un avantage sur les œufs de poule : ils se conservent un certain temps sans précautions spéciales. M. Jumelle en a reçus, emballés dans une simple caisse, qui ont voyagé du 22 août au 12 décembre et qui étaient encore parfaitement mangeables. M. Hermenier a raconté qu'il ouvrait un œuf dans lequel il puisait selon ses besoins jusqu'à épuisement ; et bien qu'entamé, l'œuf restait frais pendant plusieurs jours.

Un œuf d'autruche, en effet, ne se gobe pas d'un seul coup. En moyenne, il contient 1180 grammes de blanc, 385 grammes de jaune, c'est à-dire de quoi faire une forte omelette ; la peau et la coquille pèsent encore 265 grammes. Haute de 17 centimètres (6½ pouces) et large de 13, (5 pouces), la coquille a un volume intérieur de 1 litre et demi.

Les œufs d'autruche ne peuvent pas faire l'objet d'une exploitation régulière comme ceux des poules ; et c'est dommage, car ils auraient convenu particulièrement aux besoins de la pâtisserie.

Les tristesses de la vie se dissipent aux rayons de l'amour fraternel comme les gelées d'automne fondent le matin quand le soleil se lève.

(Lamennais)



L'ÉVÊCHÉ DE QUÉBEC, EN 1759, APRES LE SIEGE

Il s'élevait sur le site actuel du parc Montmorency

# ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES

SEPTEMBRE 1920

1 — A Ottawa s'ouvre la convention du Barreau Canadien. Le Président, Sir James Aikens, prononce le discours d'ouverture, et l'hon. M. Turgeon, Procureur Général de la Saskatchewan, répond au discours de bienvenue du Gouverneur Général.

— M. l'abbé Schmid, aumônier à l'hôpital de Humboldt, Sask., est nommé Vicaire capitulaire du diocèse de Prince-Albert, Sask., durant la vacance du siège.

— Le lieutenant René Landry est nommé aide-de-camp du lieutenant-gouverneur en remplacement du Capitaine F.-M. Stanton qui a démissionné.

2 — A Québec s'ouvre l'exposition provinciale annuelle.

— Les chefs de l'église orthodoxe des Mennonites de Rhineland, Man., ont décidé d'aller établir leur peuple dans l'Abitibi et d'y fonder une colonie, déclare le sous-ministre de l'Éducation, au Manitoba, M. J.-F. Greenway.

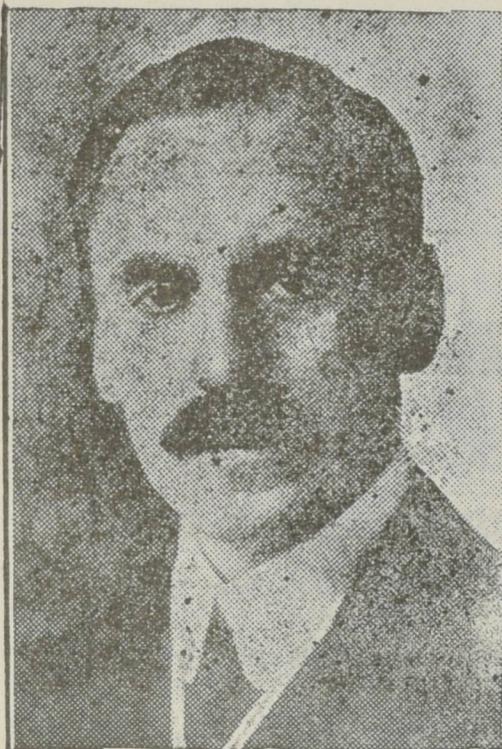
3 — Lady Guoin, mesdames Cyrille Delâge et H.-R. de Saint-Victor, de Québec, sont décorées de médailles d'honneur par le gouvernement français, en reconnaissance de leur dévouement à la cause de la France, durant la guerre.

4 — Le ministère canadien du Commerce publie des chiffres établissant que, pendant le mois de juillet dernier, notre pays a importé des États-Unis pour une valeur de \$98,484,423, pendant qu'il n'y exportait que pour \$42,720,420. Les exportations canadiennes vers la Grande-Bretagne se sont élevées au chiffre de \$168,947,945 et les importations du même pays, à \$46,623,62.

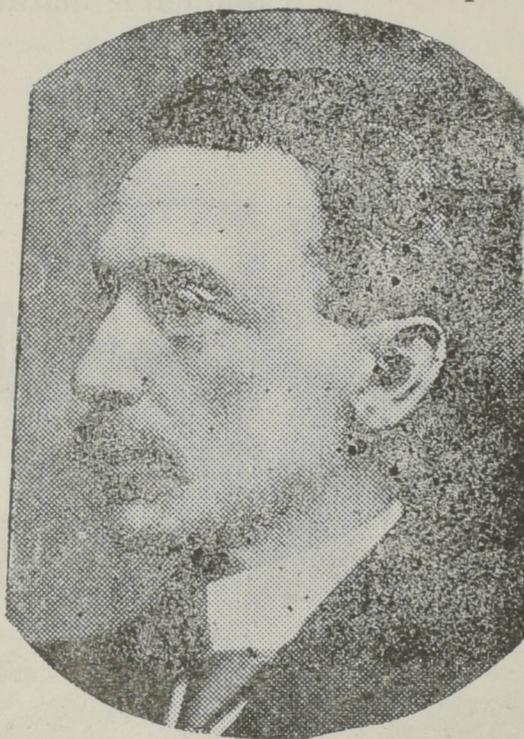
6 — La fête du travail est chômée dans toutes nos villes canadiennes. A Québec les membres des syndicats catholiques et nationaux organisent une belle procession dans laquelle on remarquait huit chars allégoriques et plusieurs fanfares.

A Montréal près de 25,000 ouvriers figurent dans les rangs de la procession qui défile pendant deux heures.

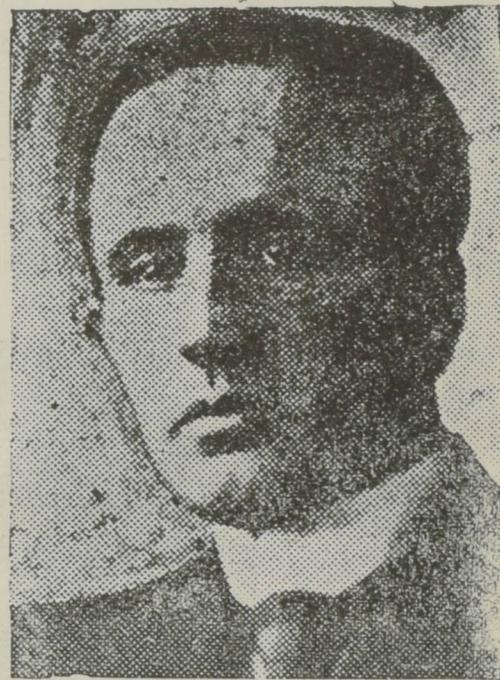
— A Québec a lieu le dévoilement, au parc Montmorency, du monument Cartier, élevé sur le site de l'ancien palais épiscopal qui devint plus tard l'édifice parlementaire du bas Canada. Des discours y sont prononcés par S. E. le Cardinal Bégin, l'hon. A. Meighen, premier ministre du Canada, l'hon. M. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, l'hon. juge Pelletier, l'hon. M. Doherty, l'hon. M. A. Galipeault, M. F. Roy avocat, etc.



L'HONORABLE W. ROWELL



L'honorable L.-A. TASCHEREAU,  
Premier ministre de la  
province de Québec.



L'honorable A. MEIGHEN,  
Premier ministre du Canada.

7 — On annonce que Mgr Patrice-Alex. Chiasson, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, vient d'être nommé évêque de Chatham. Mgr Chiasson succède à feu Mgr Barry.

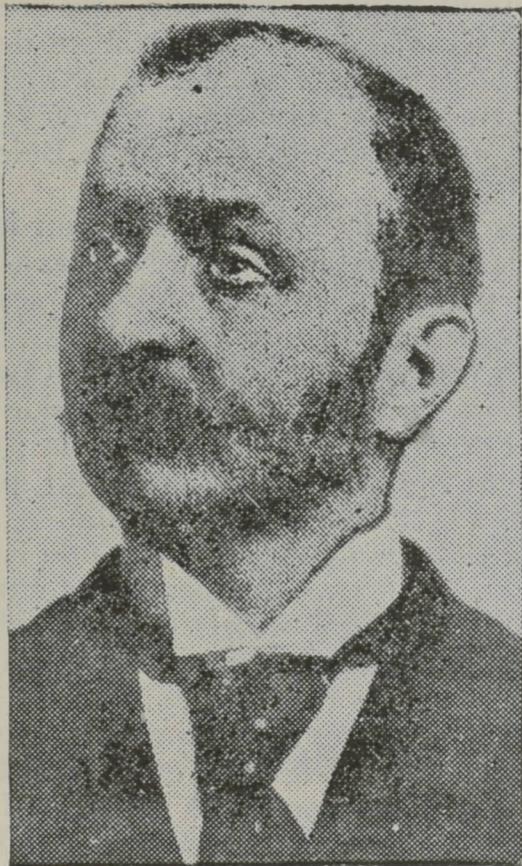
— A Montréal décède, après quelques jours de maladie, l'hon S.-N. Parent, ancien premier ministre de la Province de Québec, à l'âge de 65 ans.

8 — Les statistiques compilées par la Compagnie Lowell, dans la préparation de son Répertoire annuel des adresses, donnent à la ville de Montréal une population de 801,216 âmes, et la placent au cinquième rang des villes les plus peuplées de notre continent.

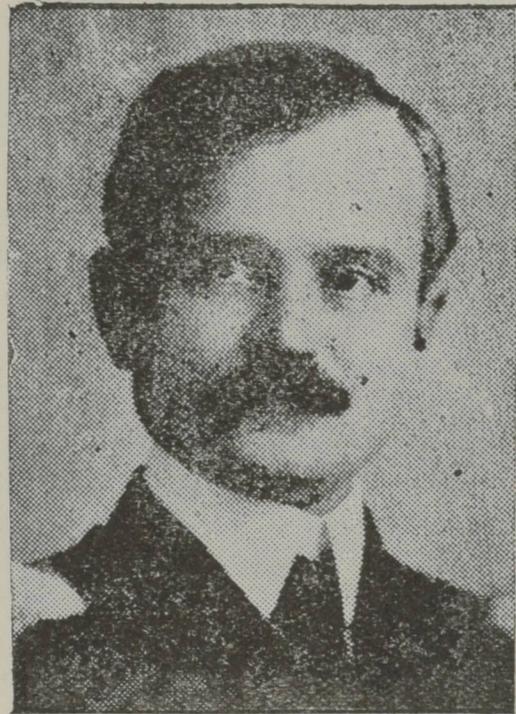
— On annonce de Londres la mort, arrivée dimanche, de la baronne Macdonald d'Earncliffe, veuve de Sir John-Alex. Macdonald. Elle était née en 1836 et elle était fille de feu l'hon. T.-J. Bernard, de la Jamaïque.

9 — A Québec, dans les salles de l'Université, s'ouvre le sixième congrès des Médecins de langue française de l'Amérique, sous la présidence de M. le docteur Rousseau, professeur à l'Université Laval.

10 — On annonce d'Ottawa que la marine de guerre que l'Angleterre offre "en cadeau" au Canada : 2 croiseurs, 2 contre-torpilleurs et 2 sous-marins, partira des Iles Britanniques, le 1 octobre, en destination de notre pays.



L'HONORABLE S.-N. PARENT



M. LE Dr ARTHUR ROUSSEAU,

Professeur à l'Université Laval.

— Sir Robert Borden et l'hon C.-J. Doherty seront deux des représentants du Canada à la ligue des Nations dont la première réunion aura lieu à Genève en novembre prochain. On croit que le troisième représentant du Canada sera M. Rowell, ex-président du conseil des Ministres à Ottawa.

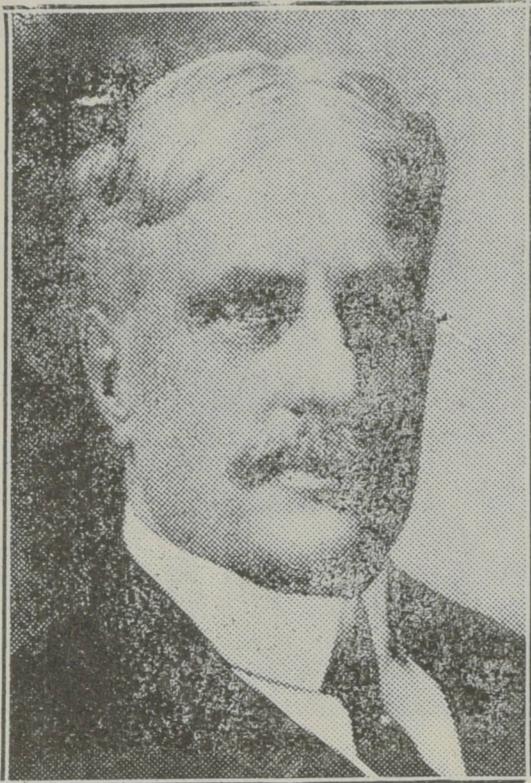
— La campagne de souscriptions en faveur de l'Université Catholique St-François-Xavier d'Antigonish, N.-E. bat son plein et réussit à merveille. On annonce que \$349,000 sont déjà souscrites, des \$500,000 auxquels visent les promoteurs du mouvement.

12—Le Réseau National des chemins de fer canadiens organise de concert avec la Marine Marchande du Canada et d'autres compagnies maritimes, un nouveau et important service de transport océanique sur le Pacifique, vers l'Orient.

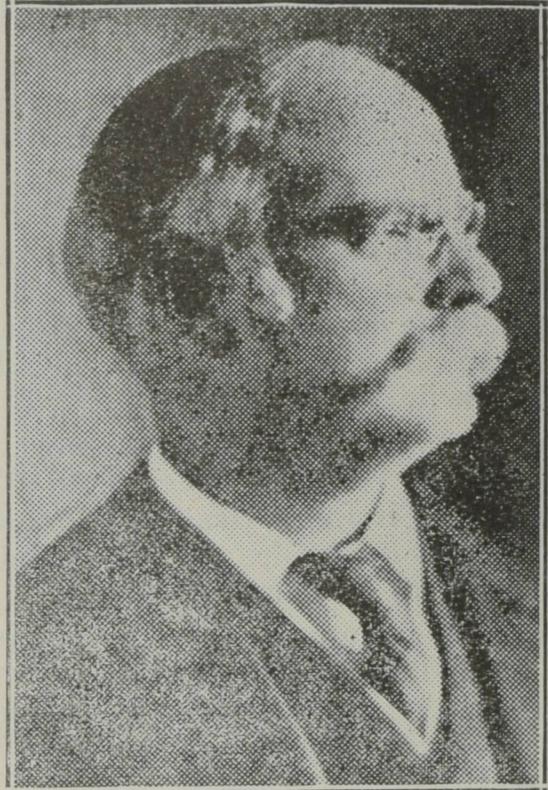
— Le R. Père Damase Dandurand O.M.I. célèbre le 79ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Le R. Père Dandurand a été ordonné prêtre le 12 septembre 1841.

— S. Em. le Cardinal Bégin bénit la nouvelle église de Ste-Foy, Québec, ainsi qu'un carillon de trois cloches destinées à cette église.

13 — Le "Droit" donne comme certaine une double nomination épiscopale dont la rumeur courait, depuis quelque temps. Il annonce que Mgr Henry-Joseph O'Leary, évêque de Charlottetown, I. P. E., est promu au siège



L'HONORABLE Sir R. BORDEN



L'HONORABLE C.-J. DOHERTY

archiépiscopal d'Edmonton, Alberta, et qu'il a pour successeur à Charlottetown, son propre frère, Mgr Louis-James O'Leary, ci-devant auxiliaire à Chatham, N.B.

— Plusieurs délégués des Chambres de Commerce de l'empire anglais à la conférence qui sera tenue à Toronto, le 18 septembre, arrivent à Québec à bord du "Prinz Friedrich Wilhelm".

14 — La campagne en faveur de l'aide à Laval rencontre les plus vives sympathies. Plusieurs fortes souscriptions ont déjà été reçues qui font bien voir l'estime que l'on porte à notre grande Université catholique. Ainsi la Banque Nationale a souscrit \$50,000 ; M. le chevalier F. C.-Marquis, \$50,000 ; M. le notaire L.-P. Sirois, \$5,000 et M. l'abbé Z. Lambert, curé de Beauceville, \$1,000.

15 — L'honorable Premier Ministre de la province de Québec, M. Taschereau, de passage à Montréal, y annonce l'intention de son gouvernement d'établir une vingtaine de fermes-écoles modèles dans autant de comtés agricoles de notre province. C'est une idée juste et féconde, longtemps prônée par le chef de l'Opposition provinciale, M. Arthur Sauvé, que le gouvernement va réaliser de la sorte.

16 — Appelée à se prononcer sur le projet de la Commission internationale, de creuser le

Saint-Laurent pour y créer une voie océanique jusqu'aux Grands Lacs, la Chambre de Commerce du District de Montréal refuse de le faire. Elle réaffirme ses revendications énergiques et anciennes, en faveur du Canal de la Baie Georgienne.

11 — La date vient d'être fixée pour les élections générales provinciales, au Nouveau-Brunswick : la présentation des candidats se fera le 2 octobre et le scrutin aura lieu le 9.

— Un avis reçu de Londres à Ottawa, par câble, annonce qu'il a plu à Sa Majesté le Roi de faire du Premier Ministre du Canada l'un des membres de son conseil privé, ce qui assure à M. Meighen le titre de très honorable.

19 — S. G. Mgr Léonard, évêque de Rimouski, annonce à une grande assemblée tenue dans sa cathédrale, qu'il va remettre au président de l'Aide à Laval, une souscription personnelle de \$5.000.

20 — Les deux nouveaux ministres de cabinet Meighen, les hon. Wigmore et McCurdy, triomphent respectivement dans St-Jean, N.-B. et Colchester, N.-E., aux élections partielles nécessitées par leur entrée dans le ministère.

22 — Au congrès des Chambres de Commerce de l'Empire à Toronto, on traite longuement de l'organisation du trafic dans l'Empire et de la nécessité de conserver à l'Angleterre sa supréma-

tie maritime. L'honorable M. Frank Carrel prône l'établissement de ports francs et suggère qu'une zone d'importations libres soit établie à Québec.

23 — On apprend que la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec a souscrit la somme de \$50,000.00 pour l'Aide à Laval.

24 — A Rimouski a lieu l'inauguration solennelle d'un monument commémoratif, élevé par souscription publique, à la mémoire des soldats du district de Rimouski tombés à la Grande Guerre de 1914-1918.

— L'honorable M. Murray, ancien Premier Ministre conservateur, au N.-Brunswick, ayant démissionné de son poste de chef de l'Opposition, l'honorable M. Baxter, qui fut Procureur général dans le même cabinet, le remplace.

— Dans un article fort élogieux, consacré à la province de Québec, le "Mail and Empire" de Toronto vante la sagesse et la bonne tenue sociale et économique de notre Province qu'il croit en passe de devenir la première province industrielle du Canada.

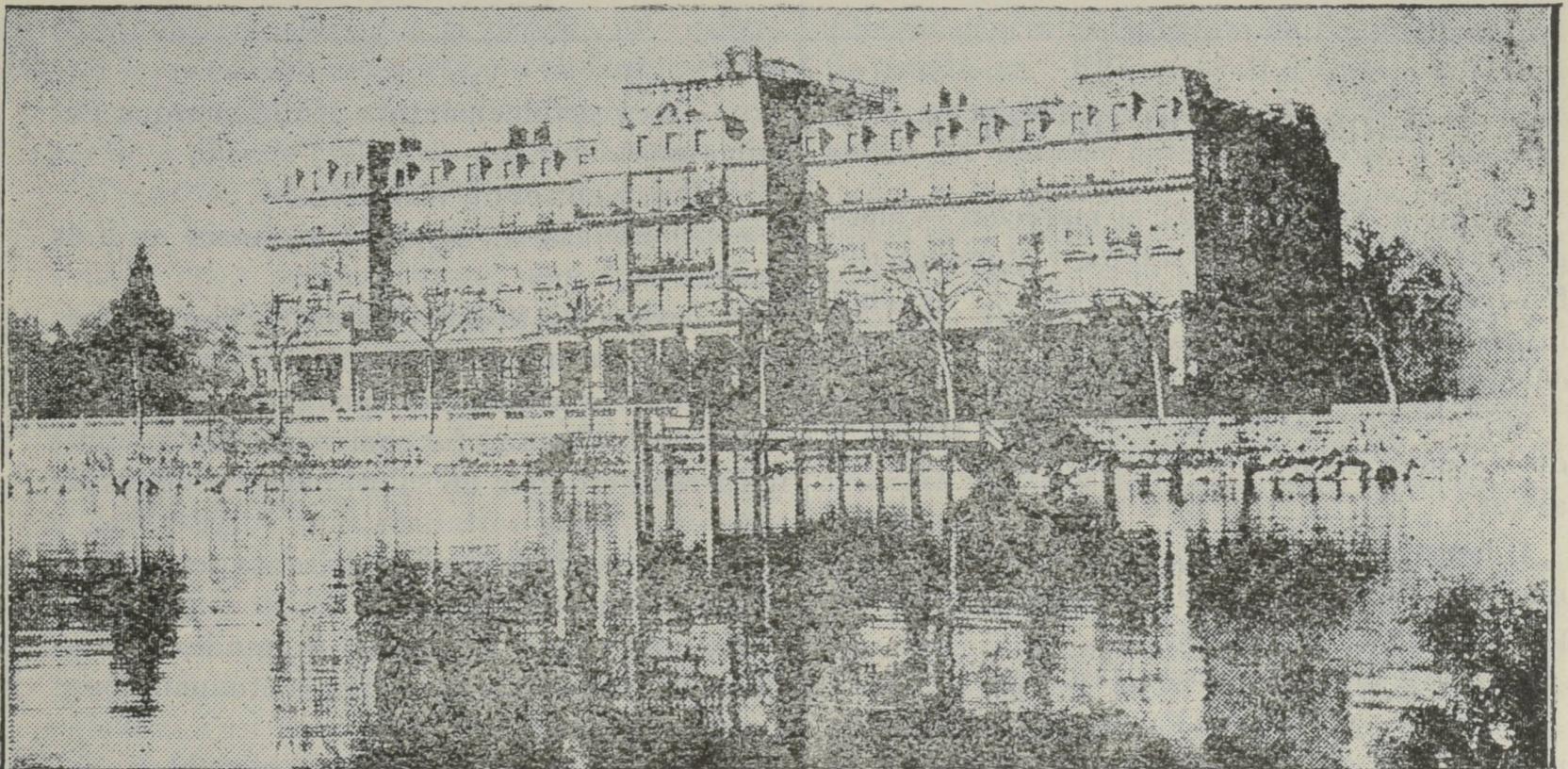
25 — M. C. Vaillancourt, chef du service d'apiculture de Québec, reçoit de Londres la nouvelle que le miel de la province de Québec a obtenu un deuxième prix et la cire, un troisième prix, au concours de miel et de cire des colonies anglaises, qui a lieu à l'exposition mercantile internationale tenue à la Halle aux produits agricoles à Londres.

26 — S.E. le Cardinal Bégin bénit la nouvelle église de Ste-Anne de la Pocatière, et un carillon de trois cloches destinées à cette église.

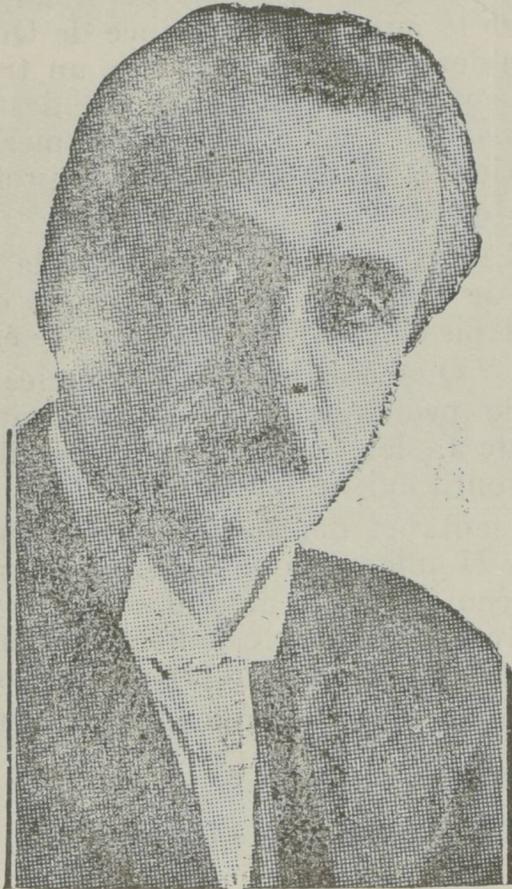
27 — Le "Québec Central" annonce son intention de prolonger jusqu'à St-Pamphile, au comté de l'Islet, son embranchement qui aboutit, aujourd'hui, au Lac Frontière.

29 — La sentence de mort prononcée contre Marie-Anne Houde, femme Gagnon, qui devait être exécutée sur l'échafaud, à la prison de Québec, le 1er octobre, a été commuée en emprisonnement à vie, par le Gouverneur en Conseil.

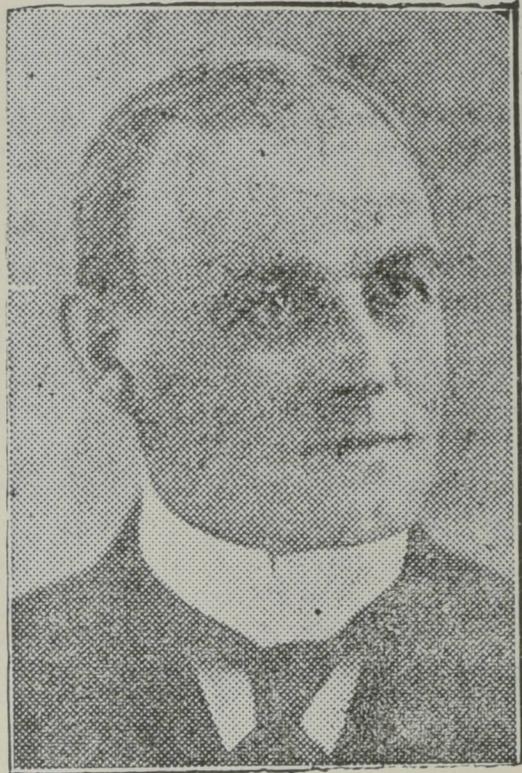
— S. E. le Cardinal Bégin souscrit \$50,000.00 en faveur de l'Université Laval.



L'HOTEL NATIONAL, A GENEVE, (Suisse) acheté récemment pour y établir le siège de la Ligue des Nations.



L'HONORABLE JUGE  
L.-P. PELLETIER



L'HONORABLE J.-M.-M. BAXTER  
Le nouveau chef de l'Opposition, au  
Nouveau-Brunswick.

## Chacun son métier

C'était à Verdun, dont le maréchal — alors général — Pétain organisait la victorieuse défensive. Pas de temps à perdre ; le chef inspectait les positions, parcourait les tranchées, encourageait et stimulait les hommes.

Certain jour, après la visite d'une tranchée de troisième ligne, il voulut se porter plus en avant.

Il heurte un soldat, qui assis à terre et tournant le dos au créneau paraissait absorbé par un travail important.

— Laisse moi donc passer, fait le général.

— Eh ! vieux répliqua l'autre, sans changer de position, tu es bien pressé d'aller plus loin ! Va tu auras toujours le temps de monter sur le "billard" ; aujourd'hui on y donne un rude coup de torchon.

L'accent trahissait l'origine provençale du brave qui parlait.

— Tu es certainement du Midi, remarqua Pétain amusé.

— Oui, vieux et du vrai, alors.

— Alors, assez... dérange-toi, mais au fait que fais-tu ?

— Je répare le fil du téléphone qu'ils ont cassé, c'est un peu mon métier de civil. Et toi ?

— Moi, je commande un corps d'armée...

Du coup, l'homme fut comme projeté debout ; il s'arrêta, esquissa un salut, balbutia des excuses.

— De quoi ? de quoi ? plaisanta le général, chacun son métier, brave.

Et tandis qu'il s'éloignait à grandes enjambées, le Marseillais que rien n'étonnait longtemps, répéta :

— Chacun son métier, ça c'est bien dit.

Notre vie présente est le creuset d'où doit sortir notre vie future.

(Lacordaire)

# Gauseries Scientifiques

## Les maladies de l'enfance

### LA SCARLATINE

**L**A scarlatine est une maladie éruptive, très distincte de la rougeole, étudiée dans notre numéro de juillet.

Elle se caractérise aussi par quatre périodes à peu près similaires, de longueur très différente.

Incubation, 8 jours.

Invasion, 2 à 3 jours.

Éruption, 7 jours.

Desquamation, jusqu'au 40e jour.

De l'*incubation* nous ne parlerons guère, car elle passe en général inaperçue, le malade, sous le coup de cette affection, ne s'apercevant pas lui-même qu'il a été contaminé et continuant à vaquer à ses occupations habituelles sans aucun trouble appréciable pour personne. Remarquons toutefois que la période est courte, huit jours au maximum, et qu'il ne faut pas, une fois la maladie déclarée, rechercher la contamination à plus de huit jours antérieurement.

L'*invasion* est plus courte encore, puisqu'elle ne dure que deux ou trois jours, mais elle est suffisamment caractéristique pour que le diagnostic puisse être fait dès cette période. Elle est brutale. L'enfant se plaint tout à coup de malaises, de céphalées et de frissons. On prend sa température et l'on constate 104, quelquefois 105 et même plus. On peut dire que c'est à cette période de la scarlatine que l'on constate les plus hautes hyperthermies vues dans les maladies infectieuses. En même temps, le malade est agité, la nuit il a un délire actif, bruyant ; il se lève et crie, et chez le jeune enfant il n'est pas rare de voir des convulsions. Les vomissements alimentaires, puis bilieux, sont aussi la règle de cette période.

La maladie ayant passé inaperçue jusque-là, c'est souvent à ce moment seulement que le médecin est appelé à voir le malade. Il constate cette hyperthermie, ce délire, cet état nauséux,

et bien qu'il n'y ait pas encore d'exanthème, il regarde la gorge ; celle-ci est déjà rouge, d'un rouge foncé, violacé, étendu à tout le pharynx, aux amygdales et aux piliers ; la sécheresse de la gorge a tari les sécrétions habituelles, et le voile du palais apparaît comme "vernissé". Il y a une adénopathie encore légère mais presque constante, sous-maxillaire et parfois assez douloureuse au palper.

Les phénomènes généraux graves et impressionnants, délire, etc., ne durent pas ; vingt-quatre ou quarante-huit heures après le début, ils tombent, l'angine seule persiste, et la température elle-même s'abaisse aux environs de 100 pour reprendre un peu quand l'éruption va apparaître, deux ou trois jours après le début de l'invasion.

L'*éruption* se découvre tout à coup au matin du troisième jour. Elle a un fond uniforme, prenant de grands espaces cutanés sans réserver entre les plaques aucun espace de peau saine. Elle est généralement granitée, lie de vin ou jus de framboise. Elle apparaît d'abord sur la poitrine, au dessous de la base du cou, et on peut suivre sa marche descendante sur le ventre, le dos et les membres ; elle ne respecte aucune place, mais prédomine cependant au niveau des plis de flexion à l'aîne, au pli du coude, au creux poplité. La face est souvent respectée, et en tout cas ne se prend qu'en dernier lieu. Elle est très prurigineuse, et il est souvent difficile d'empêcher les enfants de se gratter, d'où des troubles ulcéreux de la peau avec infections secondaires.

Les premières places atteintes sont aussi les premières guéries, et la rougeur disparaît peu à peu en commençant par la poitrine. Au bout de quelques jours on ne constatera plus qu'un léger granité rouge au niveau des jambes ou des plis de flexion.

L'angine persiste pendant cette éruption ; elle est toujours rouge, vernissée, et parfois un exsudat pultacé recouvre les amygdales ; il n'est pas rare de constater à cette période des petites fausses membranes blanchâtres sur la mu-

queuse du voile du palais, de la luette ou des amygdales. Mais ces produits sont rarement graves et à cette période de la maladie ne sont jamais une complication diphtérique. Cette angine guérit avec l'éruption. Les ganglions cervicaux, sous-maxillaires ou derrière l'angle de la mâchoire sont plus tenaces ; ils sont souvent douloureux, enflammés, avec périadénite, et peuvent même gêner l'alimentation en produisant une véritable dysphagie douloureuse.

En somme, exanthème sur la peau, énanthème de la gorge, adénite et température sont les principaux signes de cette période. Il faut y ajouter l'aspect particulier de la langue qui apparaît peu à peu. Au début de la période d'éruption, la langue est simplement saburrale, puis elle se dépouille peu à peu si bien que la muqueuse disparaît pour ainsi dire. Il en résulte que les papilles de la langue deviennent sail-lantes, très surélevées et la font ressembler à une fraise. Ce dépouillement n'est guère complet que quelques jours après l'éruption. Alors la température est tombée, la gorge améliorée, l'éruption disparue, et le malade paraît guéri.

L'éruption est terminée, la desquamation pas encore commencée ; il peut s'écouler une période intermédiaire assez curieuse. Aucun symptôme ne permet de faire le diagnostic rétrospectif de la maladie, et il faut s'en rapporter aux dires de ceux qui ont observé le malade dans la période antérieure. Et cependant il faut se garder de le considérer comme guéri et de le renvoyer, car il est plus contagieux que jamais. Cette période intermédiaire est plus ou moins longue, suivant que la desquamation va commencer plus ou moins tôt : elle ne peut toutefois excéder huit à dix jours. Passé ce temps, le malade doit desquamer, ou alors il n'a pas eu la scarlatine ; il y a cependant des éruptions très frustes, très peu marquées, avec des phénomènes généraux très atténués, qui se terminent par une desquamation très minime. Rien n'est variable comme l'évolution de ces cas frustes.

La *desquamation* commence en général vers le quinzième ou vingtième jour. Elle suit la même marche que l'éruption, débute à la poitrine et gagne très rapidement les membres et leurs extrémités. Elle ne se fait pas en poudre comme la rougeole, mais la peau tombe par grands lambeaux, et au niveau des extrémités

ce sont de véritables doigts de gants que perd le malade. Pas de température.

La desquamation s'accélère sous l'influence des bains et des lavages savonneux ; il faut savoir que ces squames sont très contagieuses et semblent être le meilleur agent de propagation de la maladie ; aussi est-il bon de prendre le plus de précautions possibles pour les empêcher de voler partout. On fera bien à cet égard de laver le malade très souvent dans des bains avec de l'eau de savon et de l'enduire ensuite de corps gras, de légères couches de vaseline, par exemple. Ces temps derniers, on a beaucoup employé pour cela la teinture ou même l'essence d'eucalyptus, qui paraît avoir une très bonne action pour limiter la desquamation, et dont l'odeur est agréable.

En général vers le quarantième jour, la desquamation est terminée, et le malade, plusieurs fois baigné, peut être sans danger remis en contact avec les autres ; mais il n'est pas exceptionnel de la voir se prolonger davantage, et il faut parfois attendre jusqu'au 60e jour pour pouvoir écarter toute menace de contagion.

Dr FERRAND

Extrait du Cours d'Hygiène et de Médecine de l'Institut catholique de Paris.

## De l'hygiène des vêtements

La coloration des tissus a-t-elle quelque chose à faire avec l'hygiène des vêtements ?... Oui on sait que les diverses couleurs sont douées d'un inégal pouvoir d'absorption des rayons solaires ; les teintes foncées sont absorbantes, les teintes claires réfléchissantes. Dans la saison froide les teintes foncées recueillant le plus possible de chaleur solaire, conviendront aux vêtements. Dans la saison chaude au contraire, les vêtements clairs et blancs doués d'un plus grand pouvoir de réflexion fourniront une protection plus efficace contre les rayons caloriques.

Le choix des teintes d'une étoffe pour vêtement, dépend, en outre, du goût d'un chacun.'

Il est néanmoins subordonné à certaines règles dont l'application produit sur l'oeil une impression plus ou moins grande et agréable.

Certaines couleurs se marient très bien et peuvent être unies sur un même vêtement d'autres, au contraire, ne se marient pas du tout. Certaines teintes donnent aussi des illusions d'optiques dont il est permis de tenir compte. Ainsi toutes, nous avons remarqué qu'un tissu pâle ou rayé fait paraître une personne plus grande qu'elle ne l'est en réalité, tandis qu'un tissu foncé ou "carreauté" la fera paraître plus courte.

Il faut de plus choisir les teintes qui s'harmonisent avec le teint des personnes.

Quand il s'agit d'acheter des étoffes, toutes ces choses sont à prendre en considération.

\* \* \*

Les lainages sont les étoffes qu'une ménagère a le plus souvent occasion d'acheter, et c'est là aussi où elle se fait tromper le plus souvent.

Eh bien! il y a différentes manières de savoir si une étoffe est laine ou coton ou mi-laine, mi-coton. Voici : — Les tissus de nature animale tels que la laine, la soie, dégagent en brûlant une odeur de corne brûlée et donnent aussi un résidu; ceux d'origine végétale brûlent sans dégagement d'odeur et ne laissant pas de résidu. Si on soupçonne une étoffe mêlée, on effiloche un petit échantillon et on brûle séparément les effilures de la chaîne et de la trame. On distingue aussi le coton de la laine en regardant les effilures à la loupe, la laine a un brin plus ou moins contourné, tandis que le coton a une fibre lisse. On constate également ce mélange en pliant le tissu dans le sens de la trame, si le pli reste formé, c'est que la chaîne est en coton et réciproquement.

Les étoffes en laine seulement, sont plus souples plus moelleuses et se froissent moins facilement que les étoffes mêlées ou en coton.

Avec ces petits moyens à sa disposition, la ménagère pourra toujours acheter sans craindre les fraudes, elle saura se rendre compte par elle-même si le vêtement qu'on veut bien lui vendre est bien tout laine ou mi-laine et mi-coton. Un mot maintenant des différentes pièces de l'habillement; ce sont les camisoles ou les chemises, les pantalons ou les caleçons et les bas. Il est entendu que ces règles d'hygiène restent les

mêmes pour tout le monde, les enfants et les grandes personnes.

\* \* \*

Les chemises se font en toile ou en coton, les tissus de coton sont à conseiller parce que le coton absorbe plus facilement la transpiration; ils préservent mieux du froid et des brusques variations atmosphériques que les tissus de fil ou toile : ceux-ci sont plus agréables à l'usage mais nous l'avons dit, ils ont l'inconvénient de se refroidir dès qu'ils sont humides; la même théorie est à considérer pour les pantalons de coton ou de toile. Les chemises et les pantalons doivent être amples, pour ne gêner en rien les mouvements.

Les camisoles et les caleçons doivent être souples et d'un tissu régulier, pas trop serré.

Nous avons dit pourquoi les tissus à mailles larges sont plus chaud. L'emploi des flanelles est sain, il protège le corps contre les brusques changements de température et s'oppose à la déperdition de sa propre chaleur. Les bas ont le même avantage que les camisoles et les caleçons, s'ils sont en laine. Il est nécessaire que tous ces vêtements soient amples et très propres. Si les bas sont trop étroits ils comprimeront les jambes et les pieds en rendant la circulation difficile. Toutes ces pièces qui touchent la peau doivent être rigoureusement propres : ils ne seront jamais portés quand ils sont neufs sans être préalablement lavés. Les vêtements qui sortent des magasins peuvent loger quantité de microbes entre leurs mailles, et c'est pourquoi il serait imprudent de les porter sans les laver.

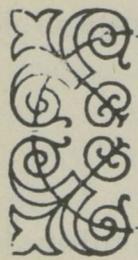
MONA LISA

### L'ALCOOL À SA PLACE

L'alcool est un merveilleux agent de lumière et de force. Ce que nous demandons, c'est que l'on en replisse les lampes, les réservoirs des automobiles, les foyers des chaudières et qu'on ne le verse pas dans les estomacs.

Casimir PERRIER,

*Ancien président de la République Française.*



# Goin de l'Ouvrier



## Le rôle social de l'État

**A**u cours de son encyclique sur " la condition des ouvriers ", Léon XIII, toujours si compréhensif dans ses vues, et si soucieux de faire partout la lumière, ne pouvait passer sous silence la mission de l'État en matière sociale. L'auteur de ce qu'on a si bien appelé la charte ouvrière chrétienne, consacre en effet plusieurs pages, et non des moindres, à définir, d'une façon générale d'abord, puis en abordant certains points particuliers, ce que les gouvernements peuvent et doivent faire pour aider à régler les rapports du capital et du travail.

On nous a assigné la tâche de commenter, et de mettre en tout son jour la vraie pensée du Pape sur la théorie même de l'action sociale de l'État, de montrer, à la lumière des enseignements pontificaux, quelles fonctions sociales incombent aux autorités politiques chargées de présider dans chaque pays, aux destinées de la société civile.(1)

Cette tâche n'est pas facile. Et quoique la matière qui en fait l'objet ne nous soit pas absolument étrangère, nous n'avons qu'à nous rappeler le nombre presque infini d'opinions auquel elle a donné lieu pour nous rendre compte que nous nous engageons dans une voie délicate et semée d'écueils.

### I

#### OPINIONS DIVERSES

Nous sommes en face de trois formes d'opinion bien distinctes, de trois écoles nettement caractérisées, l'école libérale, l'école socialiste et l'école catholique.(2)

(1) Le mot " État " dans son sens large, peut s'entendre de la société civile en général ; dans son sens strict, et le plus fréquemment, il désigne le gouvernement de cette société.

(2) Pour les détails, voir Antoine, *Cours d'Economie sociale*, 1ère p., ch VIII, IX, X,

Le libéralisme industriel, comme d'ailleurs tout le système auquel il se rattache, part de ce principe rationaliste que la nature de l'homme ne souffre d'aucune tare primitive, que ses instincts n'ont pas été viciés, qu'aucune barrière ne doit être dressée devant eux, que le progrès social réside dans une liberté qu'aucun frein ne gêne et qu'aucune loi ne gouverne. La célèbre formule, " laissez faire ", où se traduit la doctrine fondamentale de l'école, reflète cette erreur de fond. Confiants dans le jeu spontané des énergies naturelles et des tendances économiques dans le libre essor de toutes les ambitions, les libéraux repoussent donc, en vertu de leur système, l'intervention sociale des gouvernements. L'état de lutte créé par la concurrence, par l'opposition des forces et des intérêts, n'est pour eux que la condition normale d'une société qui ne peut s'acheminer vers un plus haut destin sans laisser çà et là sur la route des vies brisées et des espoirs déçus.

On sait les fruits amers produits par ce régime où le faible est broyé sous une roue industrielle sans pitié. Du spectacle odieux de l'égoïsme brutal, de l'individualisme arrogant et triomphant, sont nées dans l'âme prolétaire des haines, des rancunes, des colères, dont le monde, aujourd'hui, s'effraie sans en pénétrer ou en reconnaître suffisamment la cause. Des masses d'hommes, victimes d'une impitoyable liberté, sevrées tout ensemble des vues consolantes de la foi et des jouissances de la vie présente, se sont retournées contre la société qui leur faisait un si triste sort. Le socialisme leur est apparu comme le remède suprême à leurs maux. Et l'école socialiste, fondé par des chefs remuants, propagée par d'audacieux meneurs, a popularisé cette doctrine que l'ordre social actuel doit être renversé ; que la propriété individuelle est un crime fomentateur de troubles, générateur d'injustices ; que l'État seul doit exploiter les sources de la richesse et en canaliser le flot.

Ce système gagne du terrain. D'un côté, les foules inquiètes et trompées réclament à grands cris, dans leurs associations et leurs journaux, et

jusque dans les parlements dont elles ont forcé les portes, la suppression du régime de la propriété privée. De l'autre, beaucoup d'hommes d'État, soit pour capter les suffrages du peuple, soit pour étendre le rayon de leur pouvoir, favorisent comme un progrès, l'évolution sociale qui tend à faire du gouvernement le détenteur de tous les moyens de productions et de transport, et le pourvoyeur universel. Presque tous les pays, à cette heure tragique dans l'histoire du monde, subissent l'influence socialiste. Le socialisme d'État suit une marche ascendante que les années de fièvre morale, et de bouleversement militaire et économique d'où nous sortons, ont terriblement accentuée, jusque sur notre continent. "C'est vers l'absolutisme, s'écriait naguère un archevêque américain,<sup>(1)</sup> que nous marchons constamment, ici en Amérique. Chaque année s'enfle le volume de nos lois, à tel point qu'il en déborde; le caractère sacré des droits de l'homme est méconnu, et l'État, conformément à la philosophie contemporaine, devient un objet de culte, la seule autorité suprême dans la société. C'est la reproduction du czarisme russe et du prussianisme allemand." Le despotisme césarien n'est qu'une des formes de la dictature socialiste.

L'école sociale catholique s'efforce à éviter ces excès périlleux. Elle ne veut, ni d'une autorité qui accapare tous les rôles, ni d'une liberté qui permette tous les abus. Elle oscille entre ces deux pôles de l'activité humaine. Non pas que ses solutions n'accusent, chez les fils de l'Église, aucune divergence de vues.

Soumis aux principes de foi et aux enseignements sociaux formulés par les Papes, les catholiques n'interprètent pas tous de la même manière la doctrine qui leur est offerte; ils n'en tirent pas tous les mêmes conséquences; ils n'en font pas tous les mêmes applications. On les voit partagés en deux groupes principaux. Les uns en admettant la nécessité d'une action sociale de l'État, restreignent peut-être outre mesure le champ de cette intervention. Les autres concèdent volontiers aux pouvoirs politiques, dans le domaine social, une part plus large, part importante, légitime, qu'il ne faudrait pourtant pas exagérer, et dont il importe plus que jamais de bien fixer les justes limites.

(1) Card. O'Connell. *Des justes limites à l'action de l'État* (1919), page 14.

## II

## FONCTIONS PROPRES DE L'ÉTAT

Pour déterminer ces limites d'après l'authentique pensée de l'auteur de l'encyclique *Rerum Novarum*, nous devons remonter jusqu'aux origines de la société civile, et jusqu'à la notion exacte de la fin pour laquelle l'État s'est constitué.<sup>(1)</sup>

La société civile ou politique, par une inclination profonde de la nature, résulte du besoin qu'ont les familles de se grouper et de se concerter, sous la direction d'une autorité reconnue, afin de subvenir aux nécessités croissantes de la vie. "Par nature, dit Léon XIII, <sup>(2)</sup> l'homme est fait pour vivre dans la société civile. En effet, dans l'état d'isolement, il ne peut ni se procurer les objets nécessaires au maintien et au développement de son existence, ni acquérir la perfection des facultés de l'esprit et de celles de l'âme. Aussi a-t-il été pourvu par la divine Providence à ce que les hommes fussent appelés d'instinct à former non seulement la société domestique, mais la société civile, laquelle, seule, peut permettre d'obtenir dans une mesure pleinement suffisante les biens de la vie présente."

Cet acte de naissance de la société politique, dressé de la main d'un Pape, nous révèle clairement avec le principe créateur d'où elle est sortie, sa fin propre et spécifique.

Elle est faite pour répondre à un besoin d'assistance, à un instinct de sociabilité, qui ne sauraient trouver ni dans les individus seuls, ni dans les familles isolées, leur nécessaire satisfaction. Elle a donc pour but d'apporter aux éléments et aux organismes dont elle se compose, et qui lui sont antérieurs, un supplément de force et de vie. Et puisque les hommes sont des êtres nés pour la vie morale plus encore que pour la vie physique, c'est la mission des chefs de l'État d'assurer à ceux qu'ils dirigent des conditions d'existence favorables non seulement à l'obtention des biens matériels, mais à la culture de la science et à la pratique de la vertu; c'est leur devoir d'aider et de soutenir de toutes leurs forces des institutions sociales qui,

(1) Voir notre *Droit public de l'Église. Principes généraux* 2e leçon.

(2) Encyclique *Immortale Dei*, 1 nov. 1885.

loin de faire obstacle au bonheur éternel de l'homme, s'ajustent et se subordonnent à cette destinée suprême.(1)

Ce point de doctrine est capital. Il s'impose à notre plus sérieuse attention. Il nous explique pourquoi l'Église, chargée des intérêts spirituels de l'humanité, juge opportun et même nécessaire d'intervenir dans les problèmes ouvriers, et pourquoi l'État n'accomplit qu'une faible partie de sa tâche, lorsque, insoucieuse du bien moral des peuples, il se contente de s'intéresser à leurs progrès économiques.

On distingue communément deux fonctions par lesquelles le pouvoir politique s'acquitte de son devoir envers la société : protéger les droits et promouvoir le bien général. Ce sont bien ces fonctions que désigne saint Thomas lorsque, parlant de la loi humaine, (2) il dit qu'elle est nécessaire pour maintenir la justice et la paix entre les hommes, et pour favoriser chez eux les œuvres de vertu et de bien commun. Léon XIII, dans ses encycliques où il trace à la politique chrétienne son programme d'action, tient un langage analogue.

L'État doit tout d'abord sauvegarder les droits. Or, " la protection des droits fait observer l'abbé Valton, (3) comporte non seulement le respect des droits, qui, par lui-même, est plutôt négatif, mais encore une intervention positive, c'est-à-dire l'emploi des moyens qui empêche la violation des droits et en réprime les attaques. D'une manière plus précise, la protection des droits s'étend à trois objets distincts : assurer l'exercice des droits au moyen de la contrainte ; déterminer les droits par la loi ; résoudre les conflits des droits à l'aide des tribunaux. "

Ce rôle tutélaire de l'État est fondamental. Il constitue la raison d'être immédiate des gouvernements politiques, lesquels doivent avant tout s'employer à faire régner la justice au sein de la société, et à fonder sur le respect mutuel des droits l'harmonie des volontés et la concordance des efforts.

Toutefois la mission de l'État ne s'arrête pas là. Elle s'étend aussi loin que l'insuffisance so-

(1) Saint Thomas : *Du gouvernement des princes*, I. I., ch. 14-15. Cf. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, I. v. ch. 24. L'illustré docteur fait là un portrait magnifique du prince chrétien.

(2) *Somme théologique*, I-II, Q. XCV-XCVI.

(3) *Dictionnaire de théologie catholique* au mot *Etat*, (page 892).

ciale des individus et des familles. Ce n'est pas assez pour les citoyens de vivre sans être molestés. L'appéterce de nouveaux progrès, des lacunes qui se multiplient, des nécessités qui grandissent, réclament l'action d'une force supérieure aux initiatives privées, d'une puissance qui, par des moyens illégaux et des ressources collectives, soit capable d'imprimer à la société, dans le double domaine moral et économique, un mouvement d'ensemble vers des conditions générales et meilleures.

Il y a donc place pour une deuxième fonction de l'État, pour un rôle d'assistance en vertu duquel l'État " vient en aide aux intérêts généraux des citoyens, afin de les coordonner et de les suppléer " . (1) C'est là un rôle secondaire sans doute (2) mais très vaste, très utile et très efficace qu'il n'est pas aisé en pratique de circonscrire, dont les bornes et la sphère dépendent de la fin même pour laquelle le pouvoir politique existe et qui mesure l'action de ce pouvoir au bien et aux exigences des éléments sociaux.

Ces remarques préliminaires sur la genèse de la société civile et sur la mission de l'État vont nous permettre d'entrer plus sûrement dans le vif du sujet soumis à notre étude, de mieux lire et de mieux comprendre le texte très serré et très substantiel où Léon XIII entreprend de définir la tâche qui incombe aux autorités publiques dans le règlement de la question sociale.

(à suivre)

LOUIS.-AD. PAQUET, *ptre*

(*La Vie Nouvelle*)

## POUR L'ÉCONOMIE

En sortant de l'exposition, madame Pingre, très fatiguée, dit à son mari :

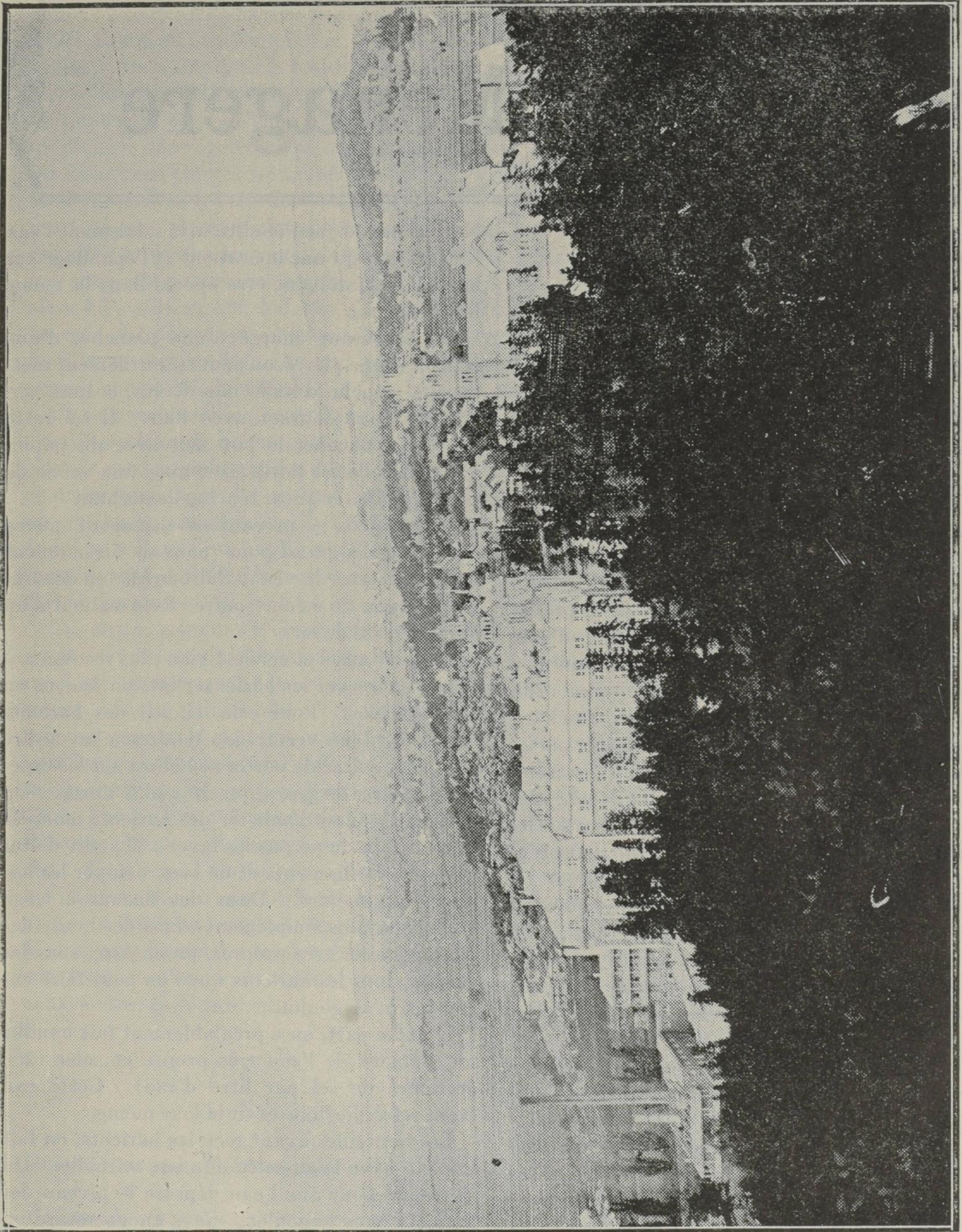
— Si nous prenions une voiture ?

Et Pingre, avec jovialité :

— Tu sais bien ma chère amie, que je ne prends jamais rien entre les repas.

(1) Valton, *ibid*, p.893.

(2) Cf. Meyer. S.J. *Instit. iur. natur.*, F. II, th. LXIX.



LA NOUVELLE ÉGLISE ET LE COLLEGE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE

Vue prise de la montagne du Collège.

# Science Ménagère

## Les conserves de haricots verts

Quatre procédés principaux sont couramment employés par d'excellentes ménagères.

Et tout d'abord l'ancien système, le plus simple, non le meilleur : prendre un pot de grès et y mettre les haricots épluchés, un lit de sel, un lit de haricots. (D'aucuns ne les épluchent même pas et réservent cette opération pour après la cuisson.) La seule précaution à prendre est de les faire continuellement baigner dans leur saumure, et cela, dès le surlendemain de la première salaison. S'ils ne rendent pas assez d'eau, ce qui arrive par temps sec, ajouter un peu d'eau salée. Cette dernière précaution est ordinairement inutile si on ajoute de nouveaux haricots tous les deux jours. On peut donc, par ce moyen, en saler à plusieurs reprises, sans craindre de les voir fermenter et pourrir. Le pot plein et les haricots baignant bien, on met sur les haricots un linge, sur le linge un fond en bois et sur le fond un poids, tel un cailloux. — Pour les manger, les faire cuire, sans les dessaler; une fois cuits, les jeter dans l'eau quelques heures (la veille au soir pour le lendemain), ils y perdent tout leur sel. Pour les accommoder, les jeter dans l'eau bouillante légèrement salée; deux tours de bouillon, retirer le tout, laisser couvert. Ils reprennent leur belle verdure. Il n'y a alors plus qu'à les accommoder à n'importe quelle sauce, même en salade ou avec de la viande.

Autre procédé, qui est un perfectionnement du précédent, et qui évitera les insuccès assez nombreux qu'on peut reprocher au système trop simplifié.

Prendre un pot de grès, y mettre des haricots verts, effilés et secs; verser dans une eau salée (200 à 250 grammes par litre d'eau), mais cette eau a dû bouillir et être complètement refroidie avant d'être versée ainsi sur les haricots.

Notons même que l'ébullition, la salaison de l'eau (qui ne font qu'une opération) et l'épandage sur les haricots, doivent être opérés dans la même journée.

Le pot étant chargé d'une planche, d'une claie et d'une pierre, on peut très utilement mettre une couche d'huile par dessus, le tout afin d'éviter tout contact avec l'air. Il ne reste plus qu'à boucher le pot soit avec du papier dont on colle les bords, soit avec une vessie de porc mouillée et qui se tend en desséchant.

Des gens à précaution ménagent même un vide assez grand pour pouvoir au moment de couvrir avec la vessie, faire brûler en dessous un morceau de mèche soufrée fixée au bout d'un crochet de fil de fer.

On peut aussi et cela est bien plus recommandable, conserver les haricots verts en flacons ou en bouteilles. Pour cela, choisir des haricots bien frais, bien verts, bien tendres, c'est à dire qu'il faut éviter de porter son choix sur les espèces noirâtres ou grises qui sont plus dures. On doit éviter aussi d'acheter des haricots mouillés et on a soin de ne pas les laver; il suffit d'ôter les bouts et filaments et de bien essuyer les haricots eux-mêmes. Dans des flacons à large goulot, ou plus simplement dans des bouteilles champenoises très propres, on entasse, sans les écraser, tous les haricots que l'on peut faire entrer jusqu'au goulot.

D'autre part, on a préalablement fait bouillir un moment de l'eau très propre et salée (250 grammes de sel par litre d'eau). Cette eau étant refroidie doit servir le jour même.

Les bouteilles ayant reçu les haricots, on fait le plein avec l'eau salée dûment refroidie. On s'arrange pour que l'eau dépasse le niveau des haricots dans le goulot. Sans aucun retard on bouche avec de bons bouchons; inutile de cacheter. Les bouteilles se conservent droites à la cave, sans aucune précaution particulière.

Enfin la procédé Appert reste toujours le roi des procédés, et il peut s'appliquer aux haricots

comme à toutes les sortes de fruits et de légumes. Voici comment on l'applique : Eplucher les haricots, les serrer dans la bouteille qui doit être très solide ; boucher très fortement ; entortiller les bouteilles pour qu'elles ne se cassent pas et les plonger dans un récipient où l'on mettra assez d'eau pour couvrir toutes les bouteilles. Un fond en bois est à conseiller sous les flacons, en tout cas, une planche chargée de poids est nécessaire par dessus pour maintenir les bouteilles qui, sans cela, tendraient à surnager. On porte alors à l'ébullition qui doit être prolongée deux heures. Le chaudron est alors éloigné du feu, mais on ne sort les bouteilles qu'après refroidissement complet de la masse.

On peut cacheter les bouteilles à la cire, mais c'est là un luxe de précaution ; ce qui importe c'est de garder ces bouteilles dans un endroit sec et de les tenir le goulot en bas. Pour l'emploi on sort les haricots à l'aide d'un petit crochet et on les jette dans l'eau bouillante (l'eau froide les ferait durcir). On les fait cuire comme s'ils venaient directement du jardin.

Un autre moyen de conserver les haricots verts c'est de les faire dessécher au four, comme on dessèche les prunes pour en faire des pruneaux. Mais, pour les haricots verts, une immersion préalable de trois minutes dans l'eau bouillante est nécessaire. Mis au four, ils se dessèchent très vite et très bien, plus aisément même que les fruits et prennent l'aspect de petits copeaux secs, et leur conservation est assurée. Au moment d'utiliser ces réserves, on met les haricots dans l'eau tiède et salée, où ils reprennent très vite leur grosseur et leur souplesse. En cuisant, ils ont toutes les qualités des haricots frais, sont meilleurs et bien plus tendres que ceux conservés dans le sel.

### A JÉSUS

Que ne puis-je habiter toujours en ta présence,

Comme le séraphin qui te contemple au ciel,

Comme la lampe d'or qui la nuit se balance

Devant ton saint autel.

(Le Père Hermann)

## Le cinéma à Rome

Il n'est pas sans intérêt pour les catholiques en général, publie la *Northwest Review* de Winnipeg et plus spécialement pour ceux qui ont à cœur la réforme des spectacles cinématographiques, le savoir que S.S. Benoît XV a favorisé l'établissement à Rome, de l'Institut de Cinéma S. Marc, sous la haute direction de Mgr Grassi. Cet institut a pour but de produire et de mettre en circulation, en Italie et en d'autres pays qui en voudraient bénéficier, les bonnes cinématographies de fabrication italienne et d'inspiration religieuse ou morale en général.

L'une des premières opérations de l'Institut S.-Marc a été de 'filmer' les magnifiques cérémonies de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc. Ce rouleau cinématographique a été préparé sous la direction exclusive des autorités vaticanes, et il circulera dans le monde entier.

L'Institut S. Marc est sous la régie d'une commission composée de membres du clergé d'Italie et de représentants des Ordres religieux. Les pellicules cinématographiques qu'il produit, se composent de photodrames, de récits de voyages et d'autres sujets éducatifs. Des arrangements sont pris pour que quelques-unes de ces productions, et en particulier le grandiose spectacle de la Canonisation de Jeanne d'Arc, puisse être exhibées en notre pays.

Ajoutons à ces intéressants renseignements, fournis par notre confrère de Winnipeg, que de pareilles campagnes pour l'extension du Cinéma éducateur et moralisateur — en réaction contre l'autre si pernicieux — sont, à l'exemple de l'initiative prise à Rome, déjà organisées ou en voie de l'être, par le zèle des catholiques éclairés. On s'en est occupé à Paris, en France, à Lima, au Pérou, à New-York, E.-U. et même à Québec, où le "Ralliement catholique et français en Amérique" est en voie de faire aboutir un projet de même nature.

Combien de lois on rendrait inutiles, si on en faisait de bonnes sur l'éducation.

(La Beaumelle)

Qui parle sème, qui écoute recueille.

(Plutarque)

# AU GOIN DU FEU

## POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

### RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE SEPTEMBRE

#### DEVINETTES

- 1° — La lettre Y.  
2° — La lettre T.

#### ENIGME

La fumée.

#### LOGOGRIPHE

Poisson — Poison.

#### REBUS N° 8

Les livres n'épuisent pas plus les idées que les idées n'épuisent les mots.

*Mot à mot* : Les livres nez puisent pas — plus — LES — ID — queue LES — I dés — nez — puits — ZE — L'E — MOTS.

Ont trouvé la solution juste : M. Pierre Piché, Terrebonne ; Mlle Marie-Jeanne Grisé, St-Césaire, et M. Pierre Caron, Ferme Expérimentale, Ottawa.

Le sort a favorisé MM. P. Caron et M. P. Piché.

### CONCOURS N° 14

#### DEVINETTES

1. — Dans quel pays doivent surtout se trouver les petits pois ?
2. — Quel est l'ouvrier qui bouge d'autant moins qu'il fait plus de mouvements ?

#### CHARADE

Si tu n'as pas à rougir des tiens ni de toi-même,

Porte haut mon premier ;

Devrais-tu succomber sous l'infortune extrême,

Repousse mon dernier ;

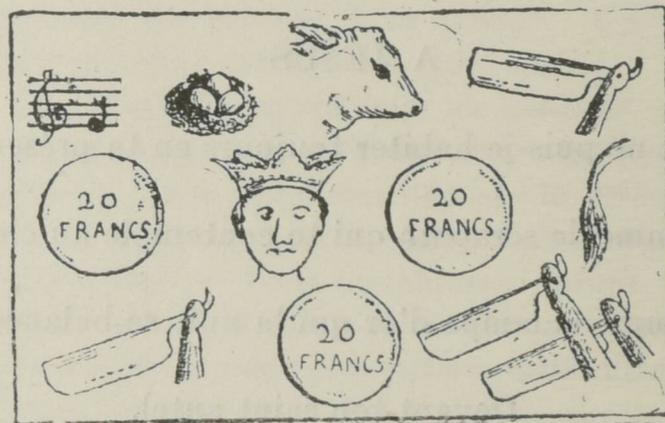
Du secours, au jour de l'épreuve suprême,

Rappelle mon entier.

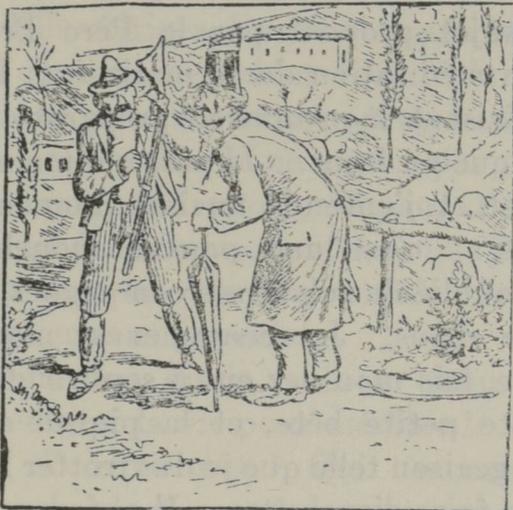
#### DERNIÈRES PAROLES

Qui prononça ces dernières paroles : " Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine ! "

#### REBUS N° 9



## DEVINETTE



Avez-vous vu le domestique de Li-Hung Chang ? Il était là à l'instant ?

## DEVINETTE



Cherchez la femme après laquelle le chien aboie ?

## Boite aux lettres

**Églantine.**— Vous avez été bien gentille de prendre une minute pour m'écrire et je suis très sensible à cela. Votre composition est bien, elle sera publiée au Foyer de l'A. C.

Il faut bien se rendre compte du prix du temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite ; chaque minute doit être employée à la préparation de l'avenir et non pas gaspillée en occupations vaines ou frivoles. Ne négligeons aucune occasion de bien faire, ces minutes dont

chacune, si petite qu'elle paraisse contribue à former un trésor. Soyons utiles et soyons joyeuses. Qu'on ne pleure pas chez nous, quand nous sommes là, nous avons le droit, c'est notre devoir de répandre la joie autour de nous et le grand secret est celui du sacrifice fréquent ; partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme oublieuse de soi.

**Myosotis.**— Pierre Maël, le célèbre romancier chrétien est mort en France, dernièrement. Son nom était Charles Vincent.

Les mosaïques sont des marqueteries en marbre et le plus souvent en verre que tient unies un mastic spécial, pour représenter des arabesques, des fleurs, des personnages, des animaux.

La bienheureuse Louise de Marillac, fondatrice de la Congrégation des filles de la Charité a été béatifiée le 9 mai 1920.

“Le Vieillard” de Mgr Baunard, est un livre exquis qui convient aux jeunes filles comme aux vénérables octogénaires, il s'en dégage de suaves pensées et de fortes leçons.

Soyez des nôtres toujours, petite amie.

Paule d'AIRVAULT

## LES DISCOURS

Dans une réunion d'un conseil municipal où le maire ne se trouvait pas, un conseiller commença ainsi son discours :

“ En présence de l'absence de monsieur le maire... ”

Un président de club, pas plus heureux, s'embarrasse dans son discours.

“ Monsieur le président, fait un malin, reprenez donc votre haleine ”.

Un grand éclat de rire accueille cette spirituelle boutade : le président était cordonnier de son état.

## CHEZ LE MÉDECIN

— Ma femme souffre d'un mal secret, docteur et elle pleure toute la journée.

— Ce doit être une pleurésie,

## La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans

— LES MARTYRS DE LA CÔTE D'AZUR, à la première invasion sarrasine, roman historique, de l'abbé Joseph Guillermin (Société Saint-Augustin, 30, rue Saint-Sulpice. Paris : 2 fr. 50). — L'histoire de la Côte d'Azur à la période de la première invasion sarrasine, présente des épisodes aussi intéressants que peu connus. Faire revivre les principaux d'entre eux, tel est le but de cet ouvrage. Il a pour cadre le récit des aventures qui conduisirent le prince Suleyman du fond de l'Arabie aux rives de Lérins et de Saint-Tropez, et de la religion de Mahomet à la foi chrétienne et au martyre. Ce n'est pas sans émotion que le lecteur voit réapparaître ces héros dont la vie sublime est trop généralement ignorée : saint Honorat, saint Aigulphe, saint Porcaire, saint Tropez, la vierge Eusébie et ses compagnes, qui furent mêlés au mystérieux et terrible drame de la première invasion musulmane. Quelle fiction pourrait égaler ces faits en intérêt dramatique ! Aussi, en dehors de l'action légendaire, l'auteur s'est-il appliqué à rester scrupuleusement fidèle à la vérité historique.

## Le retraitant et la mouche

**C**E matin-là, voulant apporter plus de temps à la méditation, je me levai une heure plus tôt que le demandait le règlement de la retraite. Mon fidèle petit ami "Baby Ben" qui ne me quitte jamais dans mes voyages, se chargea de m'éveiller par une sonnerie claire et toujours régulière, du moins quand on la commande.

Le temps de faire ma toilette, et me voilà assis devant ma table. Oh ! elle n'est pas bien grande, ma table, mais elle est bien gardée. Un crucifix, une image du Sacré-Cœur, une image de la Sainte-Famille, quatre livres de lectures pieuses, des feuilles de Méditation et le Règlement de la retraite. Sur ce règlement je vois des chiffres, écrits sans doute par un de mes prédécesseurs dans cette chambre, distrait lui aussi dans ses méditations.

Tout est silence dans la maison. Rien pour me distraire, Tout se prête au recueillement de la méditation.

Le sujet proposé par le Père Prédicateur pour la méditation de ce matin est : **La mort.**

En faisant mon oraison préparatoire, je me sens piqué au front. Je passe la main pour me soulager et j'entends un bourdonnement. Je me dis : c'est une pauvre mouche égarée ayant oublié de suivre ses compagnes dans leur lieu de repos. Je recommençai mon oraison et cette fois mon nez eut à souffrir de la visite de cette petite bête, et la pique causa une démangeaison telle que je dus frotter longtemps pour la faire disparaître. Il se forma une petite enflure que je pus sentir au toucher, et me retournant au miroir, je constatai que mon nez avait augmenté dans une proportion assez notable et s'était coloré de rouge outre mesure.

Toutefois, me dis-je, ce n'est pas pour une mouche que j'ai sacrifié une heure de mon sommeil ; je recommençai ma méditation. Tout allait pour le mieux. Je m'étais représenté comme composition de lieu, étendu mort la nuit dans le lit d'où je venais de sortir. Chose étrange, je voyais la mouche toute fière de se promener tout à son aise sur mon visage. Oui, je la vis se promener de long en large sur ma figure glacée, semblant déjà trouver sur mon cadavre de quoi satisfaire ses appétits voraces.

Tout à coup je la vis entrer dans mes cavités nasales, et ceci eut pour effet de me donner à moi-même la sensation d'une démangeaison que je n'aurais dû jamais avoir, puisque réellement ceci se passait en imagination. Mais, phénomène télépathique ou autre, je la sentis, et ceci me rappela que ce n'était pas sur les méfaits d'une mouche que je devais méditer.

Je continuai en me couvrant le visage de mes mains pour éviter les morsures de la mouche que je soupçonnais envoyée par le démon pour m'empêcher de méditer. Ah ! Réellement, elle était enragée cette bête. S'étant promeneuse sur mes mains et voyant que cela me nuisait peu, elle alla continuer son carnage dans mon cou, s'infiltrant jusque dans mon collet. Je dus livrer un combat pour l'en faire sortir.

Je n'y pus tenir et je prononçai son arrêt de mort, jugeant qu'il valait mieux tuer cet animal et sauver mon âme. Je cessai donc

ma méditation, attendant le moment propice de mettre mon projet à exécution. Je la suivie des yeux. Elle voltigea durant quelques instants au-dessus de moi, semblant fuir, volant très haut. Elle se posa sur le mur, trop haut pour la portée de ma main. Je ne voulus pas monter sur la table pour la frapper, de peur d'éveiller par mon bruit deux de mes confrères que j'entendais ronfler dans la chambre voisine. Je la regardai longtemps et je parlai.

« Comment lui dis-je, suis-je donc condamné à t'enlever la vie pour méditer la mort ? Dis-moi : d'où viens-tu ? Qui t'envoie ici ? Depuis plus de vingt-quatre heures que je suis ici et je ne t'avais pas encore vue. Si tu dormais qui t'a éveillée ? Serait-ce une vengeance pour tes compagnes que j'aurais pu faire souffrir et tuer dans mon enfance ?

« S'il en est ainsi, je te pardonne, je révoque l'arrêt de mort que j'ai prononcé contre toi, mais à la condition que tu en finisses de tes fredaines et que toi aussi tu me pardonnes les fautes de mon enfance envers tes compagnes. »

Je me replongeai dans la méditation. Hélas ce n'était pas fini !

« C'est bien lui-dis-je, je méditerai non pas sur mon cadavre, mais sur le tien. Choisis toi-même le lieu de ton supplice. Où que tu ailles, je te poursuivrai.

Elle n'alla pas loin. Elle se posa sur ma table, sur la feuille de méditation, couvrant de son corps hideux le mot « Mort » en tête de la feuille.

« Vraiment, lui dis-je, tu ne pouvais mieux choisir. »

J'hésitai, éprouvant du dédain à y toucher. Toutefois m'armant de courage je levai la main et...

Je fus maladroit. Le mouvement fut trop brusque. Elle s'envola sans que je pus l'atteindre. J'en fus quitte pour une douleur à la main. Je n'avais pas frappé la mouche ; j'avais frappé « La Mort ».

Toutefois cette tentative de meurtre eut un assez bon effet. Sans doute effrayée du bruit que j'avais fait en frappant, la mouche me parut un peu plus craintive, renouvelant ses coups, mais à de longues intervalles et sournoisement.

Je me mis à réfléchir et je jurai — résolution de retraite — de me venger d'elle et de toutes ses compagnes, en livrant ses méfaits au public ;

en organisant une campagne pour leur destruction, en étalant leurs vices, en démontrant qu'elles sont les grandes propagatrices de toutes les maladies : charroyant les germes infects de la chaudière aux déchets au sucrier et ailleurs.

Pourtant, me dis-je, de cet incident je devrais tirer une leçon. J'en conclus que ce fut pour le moins un exercice de patience et de mortification. Et, enfin, cette petite bête était innocente. Elle ne pouvait pas savoir qu'elle me faisait du mal. Son instinct seul la guidait à faire le mal. Tandis que les hommes eux commettent le mal volontairement, avec conscience.

Et ces morsures, au nez, dont les traces ne durèrent pas longtemps, sont, je crois, une leçon contre la vanité. Il suffit de si peu de chose pour changer la beauté faciale d'un homme.

Je faisais ces considérations quand la cloche sonna, nous appelant à la chapelle pour la prière du matin.

Je n'avais pas beaucoup médité sur la mort et la mouche vivait encore.

Je lui fis acte de réparation en laissant ma porte ouverte, car ma chambre se trouvant tout près de la cuisine, j'ai pensé qu'elle sentirait comme moi, gourmand, les bonnes odeurs de la cuisine de Manrèse et qu'elle irait se régaler dans les marmites du « chef ». C'est peut-être ce qu'elle fit, car je ne la revis plus.

*Morale.* — On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

#### Un Retraitant de Manrèse

Membre du cercle des Voyageurs de commerce.

---

#### UN RECORD

La France vient de publier quelques statistiques sur la guerre. D'après ces chiffres on voit qu'il y eut au front un peu plus de 25,000 prêtres. De ce nombre 3, 276 ont été tués sur le champ de bataille, 952 ont reçu la Légion d'Honneur, 383 ont eu la médaille militaire, et 7, 848 eurent la Croix de Guerre.

Voilà un record qui est assez difficile à battre et ces chiffres répondent victorieusement aux calomnies que certains fanatiques veulent répandre contre le clergé français.

## Le chien de Remouillé

**U**N jour de l'été dernier, nous allions, deux amis et moi, pêcher à la ligne dans la rivière la Maine, du côté de Remouillé. Tout en suivant la petite route presque plane qui passe par le bourg de Saint-Hilaire-du-Bois, chacun de nous rapporta à son actif des souvenirs de pêches miraculeuses. Nous en vîmes ensuite à parler de la chasse dont l'ouverture était prochaine. Là dessus nous étions d'accord pour estimer que nos petits-neveux seraient forcément condamnés à revenir souvent bredouilles à la maison, et, par suite, exposés plus que nous aux brocards faciles des plaisantins.

En parlant lièvres, lapins, perdrix, nous arrivâmes à parler de leurs traqueurs naturels ; puis, des chiens de chasse, nous passâmes au chapitre des chiens en général. Chacun de nous se plaisait à vanter le dévouement sans bornes de ce sincère ami de l'homme. Remontant le cours des âges, nous citions à l'envie les noms des chiens fameux dont l'histoire nous a gardé le souvenir. Notre ami, Paul Durieux, un fervent helléniste, nous parlait du chien Argus, qui, après vingt ans d'absence, est seul à reconnaître son maître Ulysse déguisé en mendiant, Il nous citait ces vers du XVIIe chant de l'Odyssée d'Homère :

« A sa vue un chien couché là, leva la tête et les oreilles : c'était Argus... Depuis le départ de son maître il gisait abandonné sur le fumier des mules et des boeufs. Le pauvre Argus était là, rempli de vermine. Lorsqu'il aperçut Ulysse tout près de lui, il agita la queue et coucha ses deux oreilles ; il lui fut impossible d'approcher de son maître : la mort noire l'avait saisi au moment où il revit Ulysse après vingt ans ».

A mon tour, je parlai du chien d'Aubry de Montdidier, ce seigneur de la cour de Charles V, qui, assassiné dans un bois près de Montargis par un nommé Macaire, fut vengé par son chien.

Notre ami, Louis Rivaud, eut un sourire et déclara :

— Pourquoi remonter si haut et aller chercher si loin de nous les exemples si nombreux de l'absolu dévouement du chien à son maître. Je veux vous parler de Mastic. Nous allons justement vers les lieux que fréquentait, avec son maître, le fidèle animal.

Paul Durieux et moi, assez intrigués par ce début, nous laissâmes parler Louis Rivaud.

Le vieux M. Dagneau, habitant le bourg de Remouillé, avait élevé Mastic. C'était un fort chien au poil jaune. Le vieux proverbe : Qui voit saint Roch voit son chien, pouvait en toute vérité s'appliquer au bonhomme et à sa bête dévouée.

M. Dagneau, petit rentier et célibataire, avait comme gouvernante depuis plus de trente ans une vieille fille, Marie Chaput.

Mais la vieille domestique aimait trop son chat et sa chatte Minou et Minette, pour ne pas détester Mastic. Les trois bêtes vivaient pourtant en parfait accord : la gourmandise même ne les divisait point ; car, dans la petite salle à manger, lorsque M. Dagneau et Marie Chaput étaient à table, Mastic se tenait toujours près de son maître, n'attendant que de lui la pitance quotidienne ; tandis que Minou et Minette bombant leurs souples échine, ronronnaient en se frottant contre les jupes de la vieille fille, dans l'attente d'un morceau délicat choisi à leur intention.

Bref, entre les trois bêtes — de races pourtant ennemies — l'amitié était si parfaite qu'aux jours froids de l'hiver alors que son maître restait confiné au coin du feu, le bon chien allongé à ses pieds, devant l'âtre flambant, tolérait que la frileuse Minette vint se blottir sous son museau, entre ses pattes.

Cependant, malgré cette heureuse harmonie existant entre les trois bêtes, la vieille servante n'en manifestait pas moins à tout propos une humeur chagrine contre le pauvre Mastic. Elle ne voulait pas surtout qu'il couchât dans la chambre de son maître. A celui-ci elle disait quotidiennement :

— Votre Mastic, il est plein de puces !

Aussi l'intelligent animal, ne se sentant pas aimé du côté de la cuisine, n'y entrait-il qu'en compagnie de son maître. Il avait sa niche dans le bucher qui donnait sur le jardin. Il ne bougeait pas, pelotonné le museau à la queue, avant d'avoir entendu son vieux maître remuer dans la chambre à coucher voisine. Alors il se secouait, s'étirait, faisait une rapide toilette, prenait un air victorieux pour venir à la porte de la chambre contre laquelle il se dressait, grattant de la patte pour se faire ouvrir. Déférant à son impatient désir, le vieux rentier lui ouvrait. C'étaient des gambades, des ca-

resses sans fin que M. Dagneau arrêta doucement en passant une main amicale sur la tête de son chien, en disant :

— Grand sot ! Toujours pressé !

Mais par les beaux et grands jours de l'été, deux ou trois fois la semaine, M. Dagneau passait la journée entière à la pêche. Sur les bords de la Maine poissonneuse, il choisissait un bon endroit à l'ombre d'un grand arbre dont les premières branches étaient assez élevées pour ne pas gêner le maniement des grandes gaules. Tout le temps que son maître restait là attentif à surveiller les flotteurs peints en rouge, sur lesquels venaient se poser les légères libellules, Mastic restait couché près de lui, le museau entre ses pattes de devant, patient comme son maître, bougeant tout juste pour happer une mouche bourdonnante et importune.

Mais un jour de l'année dernière au temps de l'équinoxe d'automne, M. Dagneau ne se sentit pas bien et dut s'aliter.

Pour Mastic, malgré la vieille Marie Chaput, il ne restait guère couché sur la paille de sa niche ; la tête basse, la queue trainante, il revenait à chaque instant flairer la porte de la chambre où souffrait son maître. Il se couchait devant, dans son attendrissant entêtement de bonne bête, il n'en parlait que rudoyé par la vieille servante. Il avait perdu tout appétit, et ses yeux chargés de tristesse, étaient embués de larmes.

La maladie de M. Dagneau—une bronchite—empira. Le pauvre homme de plus en plus faible, un peu avant la définitive agonie, demanda à voir son chien. Entre le vieillard et le fidèle animal, ce fut comme deux douleurs se pénétrant l'une et l'autre. M. Dagneau fit promettre plusieurs fois à Marie Chaput d'être toujours bonne pour Mastic. Le soir, vers 6 heures, il expirait. Derrière la porte, Mastic hurlait lamentablement ; la vieille domestique dut le faire passer dans le jardin où sa plainte douloureuse traîna lente et sans fin.

Le lendemain, au soir, M. Dagneau fut porté en terre sur les épaules de six voisins. A la nuit tombée, une nuit froide, venteuse et pluvieuse, la vieille Marie Chaput, dans la maison plus grande, ne vit pas Mastic. Elle l'appela, le chercha partout, dans le bourg, mais en vain.

Le lendemain matin, après son déjeuner matinal, elle se rendit au cimetière porter des fleurs

sur la tombe de son cher patron défunt. Elle y trouva Mastic boueux, couché en travers du petit monticule de terre sous lequel reposait son maître. Elle eut toutes les peines du monde à le ramener avec elle à la maison.

Et depuis, tous les jours, si la porte du cimetière est ouverte, le chien fidèle entre dans ce domaine de l'éternel repos et va se coucher sur la pierre sous laquelle dort celui qui fut son maître et qu'il n'oublie pas. A la nuit noire il revient à la maison, mais lentement, comme appesanti par une peine bien lourde pour lui à porter. Dites-moi, la douleur des bêtes n'est-elle pas souvent bien humaine ?

Emile FOURGEAUD

## Trois types

Le *Catholic Register*, de Toronto, fait la description suivante de trois types différents de catholiques. Elle ne manque pas de saveur ni d'intérêt.

“ Et d'abord le “ catholique à gros grain ” (*half-hearted*), qui est un type familier. Il appartient à la classe de ceux qui adoptent comme devise : “ Débarrassons-nous en le plus tôt possible. ” Ces gens-là expédient fort vivement leur prière du matin et du soir ; vont à la messe hâtive, le dimanche, et tâchent d'éviter qu'il y ait un sermon. Si, par hasard, ils s'arrangent pour entendre la parole de Dieu, ils n'ont rien de plus pressé que de critiquer le prédicateur, son genre d'éloquence et même la doctrine qu'il annonce. Pour toute lecture spirituelle, ils n'ont que du dégoût. Ce dont ils font leurs délices, ce sont les livres qui, sans être encore formellement défendus par l'Église, constituent un réel danger pour leur foi catholique.

Les catholiques “ à gros grains ” ont de singulières idées sur la vocation. C'est parmi eux qu'on trouve les parents qui ne redoutent rien tant que d'entendre leurs enfants leur annoncer qu'ils ont une vocation religieuse. De tels parents feront tous leurs efforts, et parfois réussissent, pour éteindre cette étincelle du feu divin. Ils s'en rassurent avec ce dicton de l'esprit mondain : “ Pourquoi ne pas chercher quelque chose de plus payant ? ” Ils se refusent à

apprécier l'honneur que ce serait pour eux de voir leurs enfants se consacrer au service de Dieu, à l'autel ou dans un monastère.

Une autre catégorie de catholiques, ce sont les victimes du respect humain : ce sont les " neutres " En passant devant une église ou en rencontrant un prêtre, ils craindront de lever leur chapeau. Sont-ils en compagnie de non-catholiques, ils se montrent nerveux et n'osent confesser Dieu, ni sa vraie religion. Ils chassent la charité de leur cœur et ils éloignent de l'Eglise les non-catholiques, en les justifiant, par cette fausse attitude, de se dire : " Oh ! les hommes sont tous aussi bons en dehors de l'Eglise que dans son sein ! " On sait que telle est la formule chère à maints protestants.

Maintenant voici le vrai catholique. Il recite pieusement ses prières. Il se plaît à aller saluer Dieu au tabernacle, chaque matin et chaque soir. Il n'a pas de plus grande satisfaction que d'entendre la parole de Dieu, au pied de la chaire de vérité. Une vocation religieuse dans sa famille, c'est pour lui une cause de joie indescriptible. Il prêche constamment par la plus efficace des méthodes d'apostolat, celle du bon exemple. Il s'inscrit dans les confréries pieuses que lui recommande l'Eglise. Il apporte à celle-ci son concours fidèle et dévoué dans toutes les œuvres qu'elle entreprend, en particulier celle de la presse catholique, pour la diffusion des bons principes, de la pensée saine et de l'action féconde, dans les diverses sphères de l'activité humaine.

## A DIRE

### La chanson des pommiers

Les gros pommiers sont bons vivants,  
En val, en plaine, à tous les vents,  
Sans pieux ni treilles,  
Ils poussent dru, les compagnons,  
Coiffés, comme des champignons,  
Sur les oreilles !

Un peu tordus, souvent nabots,  
N'aimant pas à faire les beaux  
En plate-bande,

C'est bien chez toi qu'ils sont heureux,  
Terre fraîche aux grands clos herbeux !  
Terre normande !

Là, s'arrondissant, se carrant,  
Les pieds en plein foin odorant,  
Hochant la tête,  
Ces paysans, de père en fils,  
Avec les hôtes du logis  
Vivent en fête.

Les premiers ils saluent avril.  
Pressés d'ouvrir, sous le grésil,  
Leurs fleurs allègres ;  
Les derniers, ils croient aux hivers,  
Mûrissant tard et de travers  
Leurs pommes aigres !

Huit mois durant, bêtes et gens,  
Sous leurs parasols indulgents,  
Trouvent la fraîche :  
Les dindons criards, les juments,  
Les pouliches, les bœufs dormants,  
L'ânon revêche.

Le marmot se pend à leurs bras,  
La fermière y sèche ses draps,  
Le chat y rôde ;  
Tout le monde a des faims de loup  
Et donne aux branches plus d'un coup  
De dents, en fraude.

Mais les bons fruits du bon Dieu  
Ne se blessent pas pour si peu,  
Et, sans révolte,  
Ils logent prudemment plus haut,  
En d'épais abris, ce qu'il faut  
Pour la récolte !

Et dans les fûts cerclés de fer,  
Bientôt fera le cidre clair  
Ronfler sa gamme ;  
Le cidre qu'on goûte en pleins froids  
Quand les pommiers jettent leur bois  
Dans l'âtre en flamme.

Car, généreux, jusques au bout,  
Le feu, le boire, ils donnent tout  
Aux fils des hommes ;  
C'est alors qu'ils sont triomphants,  
Les gros pommiers, les bons enfants,  
Pères des pommes !

GEORGES LAFENESTRE